

Le 'sommet' de Cierna se poursuit

Climat prudent d'optimisme, malgré des difficultés de dernière heure

PRAGUE (AFP) — S'excusant pour les informations diffusées au cours des émissions de l'après-midi et de la soirée sur la fin imminente des entretiens soviéto-tchécoslovaques, la télévision de Prague, dans son bulletin de 23h. (heure locale) précise que les conversations ont repris mercredi soir et se poursuivent.

"Il y a lieu de croire, a ajouté le commentateur, que les conversations ne portent plus sur les problèmes de principes, mais sur des questions de détail concernant notre développement."

"Il faut espérer, a-t-il dit encore, que notre délégation demeurera ferme, même au cours de cette phase des négociations".

Dans les milieux journalistiques de Prague, on pense que cette nouvelle prolongation est due à des difficultés rencontrées dans la rédaction du communiqué final.

Bon ou mauvais signe?

Au troisième jour des entretiens soviéto-tchécoslovaques la consigne de silence a été rigoureusement respectée. Dans les milieux officiels, on se borne à dire: les conversations se poursuivent. Elles seront peut-être prolongées à jeudi.

Dans les milieux de la presse tchécoslovaque, cette prolongation est diversement interprétée. Pour les uns, elle est un bon signe: les monologues ont cédé la place au dialogue à tel point qu'on commence à envisager, contrairement à ce que l'on pensait mardi, que la conversation pourrait se poursuivre.

La possibilité d'en arriver à la rédaction d'un communiqué conjoint est en conséquence envisagée dans les milieux qui interprètent la prolongation.

Voir page 2: Sommet

La 'sentence' de Paul VI est irrévocable



CITE DU VATICAN (AFP) — Rien ne pourra modifier la "sentence" que le pape a rendue dans la question de la régulation des naissances. Le discours que Paul VI a prononcé hier le montre clairement, estime-t-on à la Cité du Vatican.

Le Saint-Père n'ignore pas, comme il le dit lui-même, que ce qu'il a défini comme une "sentence" pourra paraître "sévère et dur" à ceux qui devront l'appliquer. Il parlait des remous qu'un tel arrêt allait susciter à l'intérieur et même à l'extérieur de l'Eglise. Il le dit quand il parle du dilemme devant lequel il s'est trouvé, soit de céder aux "opinions courantes", soit d'adopter une "sentence mal supportée par la société actuelle ou qui puisse être arbitrairement trop grave pour la vie conjugale".

Après avoir pesé le pour et le contre Paul VI a choisi la voie la plus dure: celle du rejet de toute solution qui eût paru de facilité.

Un autre document pourra paraître plus tard sur la question plus vaste de la famille et des mœurs, dont la régulation des naissances n'est qu'un aspect, comme l'a

laissé prévoir le pape dans son discours d'hier. Mais la position prise par Paul VI dans "Humanae Vitae" est telle qu'elle ne laisse aucune possibilité, pour un avenir immédiat d'une évolution vers une conception différente. Tout le confirme dans le discours. Et si Paul VI y expose le conflit intérieur qui l'a agité pendant deux ans, il présente sa décision comme la manifestation d'un devoir qu'il ne pouvait plus éluder.

"L'encyclique n'est pas seulement la déclaration d'une loi morale séculaire, c'est-à-dire l'exclusion de toute action se proposant de rendre impossible la procréation, mais surtout la présentation positive de la morale conjugale eu égard à sa mission d'amour et de fécondité", a dit le pape dans le discours qu'il a prononcé.

"Cette encyclique, a poursuivi le Saint-Père, répond à des questions, à des doutes, à des tendances, sur lesquelles, comme chacun sait, les discussions se sont faites

très vastes et vives au cours des derniers temps et auxquelles notre fonction doctrinale et pastorale a été fortement intéressée."

Paul VI a exposé ensuite les sentiments de responsabilité, de charité et d'espoir qui l'ont animé pendant la période de préparation du document.

Parlant de sa responsabilité le pape a dit: "Nous devons évaluer une tradition non seulement séculaire, mais récente, celle de nos trois prédécesseurs immédiats. Nous étions obligés de faire nôtre l'enseignement du concile que nous avions nous-même promulgué. Nous étions enclin à accueillir, jusqu'où nous pensions pouvoir le faire, les conclusions, bien que de caractère consultatif de la commission instituée par le pape Jean, et par nous-même élargie, mais en même temps, nous devions faire preuve de prudence. Nous

Voir page 2: Paul VI

Un groupe de théologiens américains s'interrogent sur la portée de l'encyclique, à la page 4

Le syndicat repousse une nouvelle offre

C'est l'impasse chez les postiers

Les appels se multiplient Ottawa doit intervenir

Les appels à une intervention gouvernementale pour mettre un conflit qui paralyse le service postal au pays se sont multipliés depuis quelques heures.

L'ancien premier ministre du Canada et député de Prince Albert, M. John Diefenbaker, a demandé que le Parlement soit convoqué "immédiatement" afin de régler la "dislocation nationale absurde" que cause la grève.

"Je suis d'avis qu'il y va de l'intérêt national que le Parlement intervienne et qu'il règle cette question immédiatement", a déclaré M. Diefenbaker.

Selon lui, la grève a été créée par la négligence grossière du gouvernement libéral qui aurait dû intervenir plus tôt, afin de répondre aux demandes des employés des postes concernant une amélioration de leurs conditions de travail.

La Chambre de commerce de la province de Québec estime quant à elle "qu'il est maintenant impératif que le Parlement ordonne le retour au travail des employés du service des postes".

Dans un télégramme adressé au premier ministre Trudeau, le président de l'orga-

Voir page 2: Les appels



Médiateur entre les autorités d'Ottawa et les employés des postes en grève, le juge René Lippé a convoqué les représentants de la presse écrite et électronique pour leur annoncer que, de nouveau, les pourparlers sont rompus. Il conseille aux deux parties un effort pour mettre fin à une situation qui commence à peser lourdement sur le sort de l'économie du pays. (Téléphoto PC)

OTTAWA (d'après la PC) — Après deux semaines d'une discrétion exemplaire, les partis en cause dans le conflit des postes ont rompu leurs pourparlers et le juge René Lippé a mis fin à sa médiation.

Vers trois heures hier, le juge Lippé a déclaré à la presse: "Malgré quelques progrès, je dois vous annoncer que les parties en sont arrivées à une impasse".

Les dirigeants syndicaux ont rejeté les dernières offres patronales qu'ils ont qualifiées d'"irréalistes". Le président du Conseil du trésor, M. Charles Drury, a déclaré pour sa part que les demandes syndicales dépassaient l'entendement.

Le juge Lippé a dit qu'il n'avait pas perdu tout espoir et que de Montréal où il devait retourner hier soir, il fera tout en son possible pour que les pourparlers reprennent.

L'offre salariale faite hier par le Conseil du trésor représente une hausse de salaire de 19 pour cent répartie sur trois ans: une hausse de 7,5 pour cent rétroactive au premier août 1967, de 6,5 pour cent au premier octobre de cette année, et enfin de 5 pour cent au premier octobre 1969.

Selon les dirigeants syndicaux, il s'agit là d'une "faible tentative du gouvernement pour entamer les postiers dans une convention collective de trois ans, malgré la loi qui stipule que tout accord signé en ce moment doit prendre fin le 30 septembre 1968".

Le Conseil des unions des postes ne rejette pas l'idée d'un accord allant plus loin que le 30 septembre mais dans ce cas, ont dit les chefs syndicaux, l'accord devrait

Aucune réaction du gouvernement

OTTAWA — Le bureau du premier ministre a fait savoir que M. Trudeau ne ferait pas connaître immédiatement sa réaction à la rupture des pourparlers.

Plus tôt dans la journée, à la fin d'une réunion du Cabinet, le premier ministre avait déclaré qu'il n'était pas dans son intention de convoquer les Chambres à moins: ● qu'il soit évident que les postes aient fait un usage irresponsable de leur droit de grève;

● qu'il y ait des signes que la grève cause un tel préjudice au public que le droit de grève doit être retiré.

Dans leur communiqué d'hier, les dirigeants syndicaux ont tenu à féliciter le premier ministre d'avoir reconnu que le processus démocratique de solution des conflits de travail réside dans la négociation collective libre telle que reconnue par la loi.

travail et des salaires plus acceptables.

Le Conseil réclame au nom de ses 24.000 membres, une augmentation de \$0,75 l'heure pour un contrat de 14 mois tel que prévu par le bill C-170. Cette demande représente une hausse de 29 pour cent.

Dans sa proposition précédente, le Conseil du trésor avait offert une hausse de \$0,15 l'heure, soit 6 pour cent, pour un contrat de 14 mois.

En ce qui concerne les clauses normatives, les dirigeants syndicaux ont encore dans les propositions gouvernementales qui soit susceptible d'améliorer les conditions de travail dans les bureaux de poste.

Le président du Conseil du trésor a souligné que la dernière offre gouvernementale est semblable à celle qui a mis fin à la grève des employés de la Voie maritime le mois dernier.

M. Drury a dit que l'offre révisée du gouvernement était éminemment juste et raisonnable.

Faisant un rappel des dernières semaines, M. Drury a mentionné que durant trois mois de négociations directes les syndicats se sont montrés peu portés à modifier leurs revendications initiales, en dépit d'une série de contre-propositions du Conseil du trésor.

Le ministre a signalé entre autres, qu'au cours des audiences de la commission de conciliation, le Conseil des unions des postes n'a pas cherché à justifier ses revendications, tandis que le Conseil du trésor, lui, a soumis un dossier de 400 pages pour justifier sa position.

On se souvient que le gouvernement avait ensuite accepté le rapport unanime de la commission de conciliation, mais que celui-ci ne faisait aucune recommandation concernant les salaires.

En ce qui concerne les conditions de travail, les deux parties ont également révélé

Bilan négatif d'une 15e séance à Paris

Hanoï prépare une offensive majeure et accroît son intervention, déclare Johnson

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a accusé hier le nord-Vietnam de préparer une offensive majeure contre les forces américaines et leurs alliés au sud-Vietnam, en même temps qu'il a tendu la perche à Hanoï, en vue de l'arrêt complet de tous les bombardements américains encore dirigés contre le territoire nord-vietnamien entre le 17e et le 20e juillet.

Le chef de l'exécutif a longuement développé son thème au cours d'une conférence de

presse réunie à l'improvvisu, en réponse à une question touchant aux propos tenus mardi par le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, et qui portaient à croire à un durcissement de l'attitude de l'administration au sujet de l'arrêt total des bombardements du Nord-Vietnam.

M. Johnson a entamé son argumentaire en déclarant: "Je ne vois la marque d'aucun changement dans ce que le secrétaire d'Etat a dit mardi. Les faits sont très clairs".

Le président a commencé par souligner que les infiltrations d'hommes et de matériel du nord vers le sud Vietnam "ont atteint un niveau jamais égalé encore depuis le début de la guerre". Sur la base des derniers renseignements qui viennent de lui être communiqués par les chefs militaires américains à Saigon, il a affirmé à ce propos que 30.000 soldats nord-vietnamiens ont pénétré au sud-Vietnam dans le seul mois de juillet et ajoute: "Nous esti-

mons qu'un plus grand nombre d'août y entrerait au mois d'août".

Nouvel appel à Hanoï

Affirmant que le trafic total du nord vers le sud au mois de juillet a été environ trois fois supérieur à ce qu'il était au mois de mars, M. Johnson a déclaré: "Nous avons toutes les raisons de croire que l'ennemi prépare une attaque massive contre nos forces et celles de nos alliés".

Mais, évoquant sa décision de restreindre les bombardements du Nord-Vietnam annoncée le 31 mars, le président a souligné que "nous conservons l'espoir que cet acte substantiel de retenue de notre part sera suivi d'un acte analogue de retenue de leur part".

M. Johnson s'est déclaré "découragé" par ces concentrations d'hommes et de matériels ennemis, ainsi que par les incidents tels que les bombardements aux roquettes de Danang mais il a ajouté: "Nous voulons espérer que l'offen-

Voir page 2: Hanoï

Humphrey desservi par Rusk?

par Jean Lagrange, de l'AFP

NEW YORK (AFP) — Le durcissement indéfinissable de la position de l'administration américaine dans la négociation avec le nord-Vietnam va sérieusement compliquer et gêner la campagne électorale du vice-président Hubert Humphrey.

Au moment même où, à San Francisco, M. Humphrey devait affronter, comme à chacune de ses nombreuses apparitions publiques, un certain nombre de manifestants bruyants contre la guerre au Vietnam, la déclaration faite par M. Dean Rusk à sa conférence de presse à Washington est venue ajouter un argument nouveau à ceux qui s'opposent au vice-président qu'ils identifient avec la politique de guerre de l'administration.

Le vice-président a annoncé récemment qu'il allait publier un document sur son attitude personnelle concernant le conflit vietnamien. La nécessité d'une mise au point de sa part se fait de plus en plus sentir, au moment où l'administration ajoute, en fait, la nouvelle condition d'un engagement préalable de désescalade de la part de Hanoï à toute cessation totale des bombardements du nord-Vietnam.

Répercussions incertaines

Les répercussions d'une déclaration du secrétaire d'Etat sur la "cote électorale" de M.

Humphrey n'apparaissent pas encore clairement. C'est d'ailleurs beaucoup plus au sein même de la masse électorale qu'elles seront sensibles, que parmi les délégués qui désigneront le candidat du parti à la présidence des Etats-Unis, dans trois semaines, à Chicago.

Mais, à moins d'une prise de position rapide de M. Humphrey, le sénateur Eugene McCarthy, son adversaire pour

la nomination démocrate, aura beau jeu à redoubler ses attaques contre la politique vietnamienne de l'administration, personnifiée dans la campagne électorale par le vice-président.

Celui-ci, pour le moment, a lancé de discrètes critiques à l'administration. Mais elles sont dirigées contre la "timidité" de sa politique pour com-

Voir page 2: Humphrey

Lalonde dirigera le cabinet réorganisé de Trudeau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé hier la réorganisation de son cabinet privé qui comprendra une nouvelle unité chargée de maintenir "un contact étroit avec les particuliers et les groupes de toutes les régions du pays".

En plus de ses assistants personnels habituels, le premier ministre a créé quatre unités dans son cabinet: une unité régionale, une autre chargée de conseiller en matière politique, une troisième chargée d'élaborer des projets politiques et la quatrième pour l'information.

Une déclaration publiée par le cabinet de M. Trudeau précise que la réorganisation

du cabinet d'améliorer les voies de communication du premier ministre avec le pays, le parlement et tous les échelons de l'administration.

"Elle permettra également au premier ministre de répondre aux nouvelles exigences dont son cabinet sera l'objet du fait de l'élargissement du rôle de l'Etat et de la promesse de révision complète de la politique gouvernementale, faite lors de la campagne électorale".

M. Marc Lalonde

Les grands traits de la réorganisation sont: M. Marc Lalonde, 39 ans, conseiller spécial de l'an-

cienn premier ministre, M. Pearson, devient principal secrétaire de M. Trudeau, ou son chef de cabinet, responsable du fonctionnement global du cabinet. Il sera en rapports étroits avec l'Office du Conseil privé et servira de conseiller au premier ministre en matière de politique générale.

M. Roméo LeBlanc, 40 ans, secrétaire de presse de M. Pearson, est maintenu dans cette fonction et le servira de trait d'union entre le premier ministre et les moyens de communications. Il sera assisté dans ces fonctions par M. James Wightman, 43 ans, qui fut chargé de presse sous M. Pearson et par M. Vic Chapman, 36 ans, qui fut as-

sistant de M. John Turner, lors de la campagne pour la direction du parti libéral. M. Chapman est un ancien joueur professionnel de football des équipes des Lions de Colombie-Britannique et Eskimos d'Edmonton.

M. James Davey, 38 ans, conseiller en administration et organisateur de la campagne de M. Trudeau lors du congrès pour la direction du parti libéral, est chargé des programmes. Il sera responsable des projets spéciaux et de la coordination entre le gouvernement et le parti.

Pierre Levasseur

Pierre Levasseur, 29 ans, qui avait aidé M. Trudeau

dans sa campagne pour la direction du parti libéral, est nommé conseiller régional. Il est chargé de maintenir des "contacts étroits avec les particuliers et les groupes de toutes sortes à travers le pays". M. Levasseur a été assistant spécial de deux ministres dans l'ancien gouvernement libéral du Québec. Il sera assisté de M. David Thomson, 26 ans, qui fut assistant administratif de M. J.J. Greene, ancien ministre de l'Agriculture et de Mlle Gwen Clark, 24 ans, qui avait été membre du personnel de la campagne de M. Trudeau à la direction du parti libéral.

Mlle Mary Macdonald, 60 ans, qui avait aidé M. Trudeau

Voir page 2: Lalonde

WASKESIU, Sask. (PC) — Les premiers ministres provinciaux se sont réunis hier soir à Waskesiu, en Saskatchewan, pour deux jours de discussions officielles sur divers sujets d'intérêt général.

L'accent doit porter sur les problèmes de la fiscalité, mais on parlera aussi du plan d'assurance-maladie et des rapports entre le fédéral et les provinces. Cela sans préjudice à la liste des su-

jets que chaque délégation pourra soumettre. Toutes les réunions se tiendront à huis clos.

Trois premiers ministres seront absents, mais un seul, M. Joseph Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, ne sera pas représenté.

Ministres et conseillers accompagneront chaque premier ministre pour étoffer les délégations.

M. Jim Moore, secrétaire de la Commission pour le développement économique de la Saskatchewan, a déclaré que sa province considère comme prioritaire le problème de l'administration des affaires indiennes.

"Nous sommes surtout intéressés à élaborer, avec les autres provinces, une politique commune vis-à-vis du gouvernement fédéral sur la question du financement des affaires indiennes."

Selon lui, le gouvernement fédéral a suivi une ligne de conduite différente dans chaque province.

Parmi les autres sujets dont la Saskatchewan voudrait saisir la conférence, on relève les programmes de santé publique, les coûts de l'assurance-maladie, les problèmes de la pollution et le besoin d'uniformité, les offices de commercialisation à l'échelle fédérale et à celui des provinces, les affaires extérieures, le financement des universités, les négociations collectives avec la fonction publique, la commission de révision des prix et salaires, proposée par le gouvernement fédéral, et le besoin d'uniformiser les législations concernant les valeurs boursières.

M. Moore a précisé que c'est à la requête de l'Ontario que la question du rôle

Voir page 2: Ministres

Voir page 2: Postiers

Suites de la première page

LALONDE

dant cinq ans assistante administrative de M. Pearson, est maintenant dans cette fonction et sera donc responsable de l'administration du cabinet, et de la diffusion des documents du gouvernement. Elle sera assistée d'une section de correspondance, dirigée par M. William G. Morris, 37 ans, ancien secrétaire adjoint et conseiller légal de M. Loeb Ltd.

Le professeur Ivan Head, 38 ans, ancien professeur de droit à l'Université d'Alberta et conseiller adjoint du gouvernement sur la constitution depuis un an, devient l'assistant législatif de M. Trudeau. Il servira de liaison en matière législative entre le cabinet du premier ministre et le leader du gouvernement aux Communes, le whip, le leader du gouvernement au Sénat, le président du caucus libéral et les présidents libéraux du comité.

M. Tim Porteous, 34 ans, chargé de presse lors de la campagne de M. Trudeau pour la direction du parti libéral, et ancien assistant administratif de M. C. M. Drury, alors que ce dernier était ministre de l'Industrie, devient assistant spécial de M. Trudeau. Il s'occupera de recherches, de la préparation des discours, des messages et des déclarations publiques avec l'aide de Mlle Judy Holland, 23 ans, ex-secrétaire à la Commission du centenaire qui avait aidé M. Trudeau dans sa campagne pour la direction du parti libéral.

Gordon Gibson

Le personnel privé de M. Trudeau sera dirigé par M. Gordon Gibson, 30 ans, assistant administratif, chargé des rendez-vous, des plans de voyage et des engagements publics. M. Gibson a été assistant administratif de M. Arthur Laing, ancien ministre des Affaires indiennes. Il fut un des principaux organisateurs de la campagne de M. Trudeau pour la direction du parti libéral.

M. Gibson sera assisté de Mme Sheila Cook, chargée des rendez-vous, et de Mlle Cécile Viau, secrétaire privée.

M. Michel Vennat, 27 ans, actuellement assistant administratif de M. Trudeau, devient assistant spécial et travaillera avec M. Lalonde.

M. Edward Rubin, 27 ans, assistant spécial de M. Trudeau depuis juillet 1967, avait été chargé de divers projets pour le premier ministre. Il recevra incessamment une affectation.

LES APPELS

nisme, M. Roland Dugré, demande que "le Parlement ordonne immédiatement le retour des grévistes au travail et confie le règlement des points encore en litige à un arbitrage arbitraire".

M. Dugré loue les efforts du gouvernement pour avoir résisté aux demandes irréalistes qui lui ont été faites et réaffirme sa conviction que la grève ne devrait pas être permise dans les services publics essentiels.

L'Association canadienne des marchands détaillants et l'Automotive Industries Association de Canada ont aussi réclamé une intervention gouvernementale à cause de son effet néfaste sur l'économie du pays.

M. T. B. Whellans, vice-président de l'exécutif de l'A.I.A.C., a demandé au premier ministre d'intervenir le plus tôt possible avant que ne soient causés des dommages irréparables à l'industrie. Selon lui, l'économie sera touchée à cause d'une hausse du taux de chômage et une augmentation des prix pour le consommateur et l'industrie en raison des dépenses accrues imputables à la grève.

Pour sa part, M. G. W. Brown, président de l'ACMD, a déclaré que l'industrie automobile subirait des pertes énormes si la grève n'est pas réglée d'ici le 10 août. C'est en effet le 10 de chaque mois qu'arrivent les échéances habituelles pour leurs clients qui veulent obtenir un escompte.

PAUL VI

n'ignorons pas les vives discussions nées, avec tant de passion et d'autorité, aussi sur cette question si importante. Nous entendions les voix puissantes de l'opinion publique et de la presse. Nous écoutions les plus faibles, mais beaucoup plus pénétantes pour notre cœur de père et de pasteur, de tant de personnes, de femmes très respectables, harcelées par le difficile problème et encore plus par leur plus difficile expérience. Nous lisions les rapports scientifiques sur les alarmantes questions démographiques du monde, étayées souvent par des études d'experts et par des programmes gouvernementaux. Nous recevions de toutes parts des publications s'inspirant de l'examen de certains aspects scientifiques particuliers du problème, ou d'autres considérations réalistes de nombreuses et graves conditions sociologiques, ou bien de celles, si impérieuses aujourd'hui, des changements qui se produisent dans tous les secteurs de la vie moderne".

"Nous avons tremblé, a poursuivi le Saint-Père, devant le dilemme d'une facile concendance aux opinions courantes, ou bien d'une sentence mal supportée par la société actuelle, ou qui fût arbitrairement trop grave pour la vie conjugale.

MINISTRES

des provinces dans les affaires extérieures a été ajoutée à l'ordre du jour.

Pour M. Weir, premier ministre du Manitoba, ce sera la première conférence des premiers ministres à laquelle il assiste. Il entend insister sur la nécessité pour le gouvernement fédéral d'accepter le principe de l'adhésion volontaire au plan d'assurance-maladie, entré en vigueur le 1er juillet et qui est obligatoire.

Si toutes les provinces se préoccupent des coûts de l'assurance - santé, celle-ci n'est pas pour autant leur unique préoccupation sur le plan financier. Il est fort probable que l'attention de la conférence soit retenue par une récente recommandation de la commission consultative économique du Manitoba.

La commission a, en effet, recommandé la mise sur pied d'un fonds national pour le financement de l'éducation, de la santé et du bien-être, tout en laissant le soin de l'administration exclusive aux provinces.

Conformément à la tradition établie, un représentant du gouvernement fédéral prendra part, à titre d'observateur, à cette conférence. Cela se fait à toutes les réunions interprovinciales afin de ne pas créer l'impression que les provinces se liguent contre l'administration fédérale.

"Mais après avoir pris l'avis des personnes les plus qualifiées, dans tous les domaines, et sollicité les lumières du St-Esprit, nous avons pesé les conséquences de l'une et de l'autre décision, a déclaré le pape, et nous n'avons plus eu de doute sur notre devoir de prononcer notre sentence dans les termes exprimés par la présente encyclique."

Evoquant l'esprit de charité qui l'a guidé dans sa tâche, le Saint-Père a dit: "Nous avons volontiers suivi la conception personaliste, propre à la doctrine conciliaire touchant la société conjugale, en donnant ainsi à l'amour, qui l'engendre et l'alimente, la place préminente qui lui revient dans l'évaluation subjective du mariage. Nous avons ensuite accueilli toutes les suggestions formulées dans le domaine de la licéité pour rendre plus aisée l'observance de la règle réaffirmée. Nous avons rappelé les intentions supérieures dont s'inspirent la doctrine et la pratique de l'Eglise et qui visent à servir les hommes, défendre leur dignité, les comprendre, les soutenir dans leurs difficultés, les éduquer au sens de responsabilité, à la maîtrise de soi, à une courageuse conception des grands et communs devoirs de la vie et des sacrifices inhérents à la pratique de la vertu et de l'édification d'un foyer fécond et heureux".

MINISTRES

conciliation qui portait uniquement sur les conditions de travail.

Il a ajouté que durant la médiation, le gouvernement a indiqué qu'il était prêt à aller plus loin que les recommandations de la commission sur un certain nombre de points.

Le Conseil des unions des postes dit regretter que les pourparlers aient abouti à une impasse et se tient prêt à une reprise des négociations.

A Montréal, les dirigeants syndicaux ont annoncé qu'ils avaient convoqué leurs membres à l'aréna Maurice-Richard, pour vendredi soir.

HANOÏ

sive ennemie, qui semble imminente, pourra être évitée".

Affirmant qu'il ne pouvait pas faire abstraction des efforts de l'ennemi pour renforcer son potentiel militaire au Sud-Vietnam, M. Johnson a affirmé:

"Je suis prêt à arrêter les bombardements (du Nord-Vietnam) dès que nous aurons la conviction que la cessation des bombardements ne provoquera pas de lourdes pertes dans les rangs des forces américaines et de leurs alliés. Je ne peux pas faire plus".

D'un autre côté, le net durcissement enregistré depuis quelques jours à Washington et à Hanoi, à propos d'un éventuel règlement du conflit vietnamien, s'est traduit hier par une véritable confrontation entre les délégations américaine et nord-vietnamienne aux pourparlers de Paris.

La suspension de séance, qui donne lieu d'habitude à des conversations relativement détendues, a été en effet, à l'occasion de la quinzième rencontre, le théâtre d'un vif échange.

Interrogé sur l'atmosphère dans laquelle s'était déroulée la "pause-café", le porte-parole nord-vietnamien, qui s'efforce généralement d'indiquer que les propos échangés au bar de l'ancien hôtel Majestic ne revêtent que très peu d'importance, a déclaré que tout au long de la pause, les Vietnamiens avaient "continué de critiquer sévèrement les déclarations faites mardi par le secrétaire d'Etat américain, Dean Rusk".

En réponse à une question de même nature, le porte-parole américain, qui jusqu'à présent a toujours laissé entendre que c'est pendant les pauses, et non pendant les séances plénières,

que sont réalisés d'éventuels progrès, s'est borné hier à observer: "Je m'en tiendrai à notre politique consistant à ne pas commenter les conversations privées au cours des suspensions de séance".

SOMMET

tion des entretiens comme un signe favorable.

D'autres estiment en revanche, que la prolongation constitue un succès pour la partie soviétique, qui ne veut pas rentrer les mains vides. Les Tchécoslovaques auraient fini par céder à la demande du politburo soviétique, de prendre position, chacun pour son compte personnel, sur les problèmes en litige. Le but de cette tactique, dit-on, est évident: ouvrir des brèches dans le front uni du présidium, soustraire les "hésitants", ceux dont les réserves à l'égard de certains aspects du "nouveau cours" sont connues, à la pression de l'opinion nationale, isoler le "nouveau ferme" constitué par MM. Dubcek, Cernik, Spacek, Simon et Smrkovsky.

Les Soviétiques se montreraient absolument décidés à convaincre au moins une partie du présidium tchécoslovaque, qu'ils doivent accorder la priorité absolue au rétablissement du climat de confiance entre eux et les "Cinq". Or, les conditions posées par le Kremlin à la réconciliation sont connues. On sait que M. Dubcek et ses proches, soutenus par la majorité de l'opinion nationale, les considèrent comme inacceptables. D'aucuns craignent ici que le mystère complet qui entoure depuis mardi les entretiens ne traduise l'embarras devant le fait que certaines positions de M. Dubcek risquent ainsi d'être tournées.

Compromis sur un point important?

Selon des sources dignes de foi, l'Union soviétique aurait renoncé à demander que des troupes soviétiques puissent être stationnées en Tchécoslovaquie en échange d'un accord de Prague pour une nouvelle stratégie dans le cadre du Pacte de Varsovie. Cette information s'est répandue au moment où les entre-

tiens russo-tchécoslovaques étaient interrompus à cause d'un subit malaise éprouvé par le secrétaire général du P.C. soviétique, L. Brejnev.

HUMPHREY

battre la misère et la faim, et non pas contre le sujet qui préoccupe au premier chef l'électeur américain, la guerre au Vietnam.

Les républicains ont également leur "problème vietnamien" sur le plan électoral, à quelques jours de leur convention nationale de Miami. Le télégramme de l'ancien président Dwight Eisenhower, préconisant une politique "bi-

partisane" au Vietnam et s'appuyant sur une "reddition comouée" a trouvé contre lui les représentants de M. Nelson Rockefeller. Au même titre que ceux de M. McCarthy dans le camp adverse, ils aimeraient une définition claire et précise de la position du "Grand Old Party" pour ramener la paix dans le sud-est asiatique.

La prise de position de l'ancien président, qui fit à quelques jours, était sorti de la "neutralité" qu'il observe extérieurement à l'égard des candidats républicains depuis qu'il a quitté la Maison Blanche en 1960, n'affecte guère son poulain M. Richard Nixon.

LA RÉACTION Suite de la page 5

Je suis choqué quand j'entends dire que la science du maître ne doit pas être octroyée: non que ce soit évident, mais quel maître digne de sa fonction a jamais eu l'idée qu'il octroyait sa science? Il la donne, c'est tout autre chose, et mieux encore, il s'y donne, au niveau d'une relation personnelle, intersubjective et amicale entre l'enseignant et l'enseigné, relation qui peut exister encore dans une forme secrète de dialogue où il y a d'un côté la parole, qui est révélation de valeurs, et de l'autre un silence gravement attentif à les découvrir.

Je pense que ces choses sont bonnes à dire, qui éclairent quelques côtés permanents de la pédagogie. Naturellement, on flatte davantage la jeunesse en omettant de lui rappeler qu'il y a, dans le monde des esprits comme dans celui des corps, des hiérarchies naturelles, et qu'elle doit y regarder à deux fois avant de céder à l'instinct de tuer le père et d'éloigner le maître. Mais justement on la flatte, c'est-à-dire qu'on la trompe. A force de refuser d'être engendré, physiquement ou intellectuellement, l'individu ne sera plus personne, ce qui supprime sans doute beaucoup de problèmes. Mais je ne crois pas que l'on puisse alors parler de révolution et encore moins de renaissance.

UNIVERSITÉ MCGILL
Service de l'Éducation Permanente

COURS DE LANGUE ANGLAISE

Cours pour adultes donnés entièrement en anglais, commençant en octobre, et répartis sur quatre niveaux.

L'admission à ces cours est déterminée par un

EXAMEN DE CLASSEMENT

qui aura lieu aux dates suivantes:
le mardi 13 août, à 7 heures p.m.
le mercredi 4 septembre, à 7 heures p.m.

Pour recevoir un formulaire d'inscription à l'examen, écrire au Service d'Éducation Permanente ou téléphoner à 844-6311, poste 304.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT
Décoration intérieure
Spécial manufacturier
30% d'escompte

Ameublement complet de tous styles
Laps et draperies à prix réduit. Spa
voiture salle de maître. Décorations
professionnelles à votre service. Sur
rendez-vous seulement.

Mme Vve Gilles Legault, prop.
388-8540 79-8-68

ARGENT DEMANDE

OPPORTUNITÉ. Compagnie responsable
en plein essor, garantissant votre argent
rapporterait plus de 35%. Tél. 382-2812.
3-8-68

AUTO A VENDRE

Peugeot 404 cause départ Europe. Pro-
fesseur voiture impeccable. Tél. 271-
7254 5-8-68

Renault 16 1967, rouge grenat, 19 000
milles, centurions, carnet d'entretien, à
prix, neuve \$2 500, vendrais \$1 675, pro-
fesseur départ Afrique 274-3809 5-8-68

Ford Galaxie 500, 1967 tout équipé, fort
rigide, raison départ pour Okauch associés
Tarré des Hommes, N. Lemieux 397-8169
2-8-68

BUREAU A LOUER

BUREAU POUR DENTISTE

— Centre Médical occupé par plus de 70 médecins-chirurgiens.
— Exclusivité pour un dentiste.
— Édifice moderne, air climatisé, entretien etc...
— Renseignements et visites.
845-9352
Hector Mongeau,
3875 rue St-Urbain,
Montréal.
3-8-68

BUNGALOW A VENDRE

Terrain 24 000 pieds à Boucherville
Tel. 855-9951 2-8-68

CHALET A VENDRE

Près Ste-Adèle nouveau chalet Suisse ruti-
tique. Hiver, été, tout naturel, plage pri-
vée, piscine, prix vente de \$49 800 -
\$61 66 par mois Tél. 697-3924. Fin de
semaine 1-819-326-5922. 3-9-68

DEMEMAGEMENT

ROUSSILE TRANSPORT. Déménagement
local, longue distance, emballage,
entrepôt. 725-2421. J.N.O.

DIVERS

TOP MANT Inc. 15 est rue Ste-Cathé-
rine. Tél. 845-0401. Miroir, Saint-Laurent.
Vente de liquidation de manufacturiers.
Vestons sport madras \$6.00 habits com-
plets en Tergil \$30.00. Habits complets
Tergil \$40.00. Vestons sport \$6.00 -
\$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50
etc. J.N.O.

FEMME DEMANDEE

Studio de publicité dans le Vieux Montréal.
demande secrétaire bilingue. Appeler à
866-0789 5-8-68

Comptable demandée pour bureau d'avocats.
Appeler 875-2010 2-8-68

Bon chez soi pour femme seule, 50 ans
environ, pour ménage bureau de médecin,
pour répondre porte, téléphone etc. à La-
chène. Doit parler anglais, propre, polie.
Références exigées, sera logée, salaire
\$35.00 semaine. Tél. 366-9026 ou écrire
54 Sterling, Ville LaSalle. 3-8-68

HOMMES DEMANDES

Mécanicien en construction Opérateur
de niveleuse - Terrassiers - Opéra-
teurs - Expérimentés, demandés pour la
région de Sudbury. Communiquer avec M.
Paul Marvett, représentant de Marvett,
telle Brok 118 - Sudbury, Ont. 675-2801
15-8-68

LOGEMENT DEMANDE

Recherche logement au rez-de-chaussée
6 1/2 avec garage ou duplex ayant même
nombre de chambres situé au nord-est de
Montréal, entre St-Laurent et Papineau
Tél. 275-2322 entre 10 - 12hres et 15-
17h. 30. 2-8-68

PROPRIÉTÉ A LOUER

WESTMOUNT

Spacieux partage très bon état - 3 cham-
bres - 4 salles - grand salon et bibliothèque
cuisine, deux entrées, salle à manger
spacieuse, très belle vue, chauffage central
système, très belle vue, très belle vue, très
bonne salle à manger, 2 salles de
bain, salle de bain, très belle vue, très belle
vue, très belle vue, très belle vue
N. O.

ISABELLE LAFRENIERE,
Courtier
932-6363
Notre intuition féminine vous aidera
J.N.O.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

OUTREMONT, cottage neuf 8 pièces, bien
situé, des mieux planifié pour la vie ma-
riale. Tél. 273-4151. 5-8-68

Thématic, Luxueux triplex neuf, 4 cham-
bres, 4 salles, escalier circulaire, salles de
bain, cuisine, bibliothèque, intercom. Sous-
sol, salle jeux, foyer, garage double. Hy-
pothèque 7 1/2%. Tél. 388-6376 propriété-
taire. 12-8-68

Cottage luxueux, neuf, incroyable aubaine,
reprise de façade, particulier. Tél. 627-
3965. 3-8-68

**PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE
A VENDRE**

LAC DES 16 ÎLES

Sur terrain entièrement paysagé dont
180 pieds en façade sur le lac, maison meublé,
chauffée à air chaud, comprenant 5 cham-
bres à coucher, 2 salles de bain, une
cuisine avec salle à manger
séparée, un salon avec foyer, un
grand solarium, une immense
cave pour lavage et remisage.
Garage double. Remise pour ba-
teaux, incluant 2 bateaux avec
moteur 35HP, ski-doo plus équipement
complet de jardinage. En plus 2
cottes de camping semi-détachés, sty-
le "Ranch", chauffage électrique,
chacun de 2 chambres à cou-
cher, une cuisine, salle de
bain, le tout également meublé,
autres nombreux avantages et
commodités. \$36,000.
Tél. 681-6407
2-8-68

TAILLEUR

Vous avez besoin ou envisagé? Faites
hausser vos vêtements, habits ou pale-
fots, transformés en devant simple dernier
style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure.
351 est. Rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

TERRAIN A VENDRE

LAC NOTRE-DAME

Grands terrains au bord du lac.
Ski nautique, pêche à la truite.
Notation, sports d'hiver.
Endroit paisible, bon voisinage.
Direction: 34 miles via Autoroute pnt
St-Sauveur, Marin Heights, Montfort et Lac
Notre-Dame.
Pour plus d'informations s'adresser à:
M. Jeannotte 387-3757
5-8-68

POSTIERS

qu'elles étaient fort éloignées d'une entente.

Les dirigeants syndicaux affirment que les employés des postes font face, de façon générale, à la même situation que celle qui existait il y a trois ans, situation que la commission d'enquête Montpetit avait condamnée en la qualifiant de déplorable et même de scandaleuse en certains endroits.

M. Marcel Perreault, président de l'Union des facteurs de la région de Montréal, a déclaré que les négociateurs n'avaient pu s'entendre sur la sécurité d'emploi, la formule de grief et la reclassification des employés.

M. Drury a rappelé que le gouvernement, avant le déclenchement de la grève, avait accepté le rapport de



Décès du docteur Charles-A. Bohémier

A Montréal, le 31 juillet, est décédé le docteur Charles-Adolphe Bohémier, à l'âge de 76 ans. Le docteur Bohémier était gouverneur à vie de l'hôpital, Sainte-Jeanne d'Arc, ex-président de la Société de chirurgie de Montréal, membre de la société internationale de chirurgie, membre de l'Association médicale canadienne, fellow du Collège international des chirurgiens et fellow of the American College of Surgeons.

Le docteur Bohémier avait étudié à l'Université de Saint-Boniface, Manitoba, et à l'Université de Montréal. Il avait de nombreux titres hospitaliers et universitaires et il avait reçu de nombreuses distinctions honorifiques, dont la médaille jubilaire de SM le roi George V, la médaille de la Canadian Medical Association (membre senior) et la médaille William Hales Kingston, optimale mérité.

Le docteur Bohémier laisse dans le deuil son épouse Laurette Bohémier (née Patenaude), son frère le docteur Anatole Bohémier, ses beaux-frères et belles-sœurs: le lieutenant colonel et madame Léo Patenaude, Mme Émile Patenaude, Orpha Patenaude et Romeo Patenaude ainsi que M. et Mme Maxime Laberge et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle repose à sa résidence, à 3425 rue Saint-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août à 9h am, à l'église Saint-Louis-de-France. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CARRIÈRES ET PROFESSIONNELS

PROGRAMMEUR DEMANDÉ

Une excellente Compagnie d'assurance générale canadienne-française requiert les services d'un programmeur possédant un an d'expérience pratique des langages Cobol et Assembleur sur Ordinateur IBM 360.

Bonnes conditions de travail. Salaire à discuter. Appeler:

527-3141
Poste 311

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

requiert les services de professeurs féminins et masculins dans les matières suivantes:

Arts plastiques — Catechèse — Éducation physique — Géographie — Information scolaire — Musique Sciences: physique, chimie, biologie.

Des professeurs masculins et féminins dans les classes d'initiation au travail.

S'adresser à:

Maurice Marleau,
directeur général des Écoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield, Qué.
Tél. 371-2000
Poste 42

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE ST-LAMBERT

PROFESSEUR MASCULIN

requis pour niveau élémentaire de 7e année.

Les candidats doivent être qualifiés pour enseigner les mathématiques nouvelles et tout le programme de ce degré.

Les titulaires de classe sont aidés dans leur travail par des spécialistes en éducation physique, arts plastiques, langue seconde, chant.

Pour renseignements, composer

671-4552
Gilles Paquette, sec.-trés.

OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons un candidat pour prendre charge du département du livre à notre librairie de St-Jean. Le candidat devra posséder une expérience dans le livre ou une ligne connexe et montrer de l'initiative dans son travail.

L'amélioration de son salaire et une commission sur les ventes dépendront de son agilité et de ses capacités.

Pour rendez-vous le jour

Tél: 346-6894 poste 4
OU
658-4611 (Montréal)

Ref.: Mme Rodrigue

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Bilingue avec expérience légale pour associé senior de firme d'avocats.

Adresser demande d'emploi par écrit à:

Case 911
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

Le Service de soins à domicile, Société des Infirmières Visitantes de St-Jérôme demande

UN CONSEILLER SOCIAL
(féminin ou masculin)

pour travail d'équipe.
Expérience requise.
Salaire selon qualifications.
Bénéfices sociaux.

S'adresser à: **Pierre Couture, directeur médical**
Tél. 435-6646 ou
436-2416

CONSEILLER EN ADMINISTRATION

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur industriel bilingue qui sera appelé à exécuter des projets dans l'est du Canada, et particulièrement au Québec.

Les candidats doivent avoir une information universitaire et plusieurs années d'expérience soit dans le génie industriel, soit dans les systèmes et méthodes.

Pour poser sa candidature, on est prié de soumettre par écrit un résumé de son expérience. Vu la grève, on peut établir son éligibilité par téléphone, au numéro 866-1149.

Toutes les demandes seront considérées confidentielles.

STEVENSON & KELLOGG, LTÉE.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
806 édifice Sun Life Montréal 2, Québec.

Collège d'Ahuntsic (CEGEP)

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

Sous l'autorité du Directeur des Services aux étudiants, le coordonnateur aura la responsabilité de l'animation et de la coordination de la vie étudiante particulièrement des activités parascolaires, des sports, des loisirs, de la pastorale, du comportement social individuel et collectif des étudiants; il collaborera avec les éducateurs ou conseillers d'activités étudiantes.

QUALIFICATIONS:
expérience et formation pertinentes.

TRAITEMENT:
selon les normes du Ministère de l'éducation.
Déposer le curriculum vitae avant 16.30 heures le Lundi 5 août 1968 au bureau du Secrétaire général.

Louis Pronovost
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal 11e

Les îlots St-Martin: l'inauguration marque un rapprochement entre la Ville et la population

par Jean-Claude Leclerc

Deux faits retiennent l'attention à la suite de l'inauguration des travaux aux îlots Saint-Martin, première étape de la rénovation de la Petite Bourgogne.

D'abord les administrateurs municipaux ont tenu à assister à la cérémonie le comité de citoyens du secteur, marquant ainsi une reconnaissance pour en arriver à des résultats tangibles. A cet égard, le mot du président Saulnier lors de l'inauguration vaut d'être souligné. Dans tous les esprits prédomine un mot, a-t-il dit: "Enfin". "J'ajoute aussitôt: en temps!", a lancé le président du comité exécutif, comme pour affirmer de nouveau que la ville ne se faisait pas tirer l'oreille mais allait de l'avant.

Tous ont cependant en mémoire l'opposition de Me Jean Drapeau à l'implantation des Habitations Jeanne-Mance, seul plan de logements publics au Québec et à Montréal, qui a débuté il y a moins de dix ans et qui n'a été suivi d'aucun autre depuis l'accession du Parti civique à la direction de la ville de Montréal.

Une entente Québec-Canada

Le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont conclu hier de nouvelles ententes d'ordre administratif et financier en vue de permettre la réalisation de programmes de rénovation urbaine qui seront entrepris à travers le territoire au cours de l'exercice financier 1968-1969.

La nouvelle a été communiquée à la fois par M. Paul T. Hellyer, ministre des transports, responsable devant le Parlement d'Ottawa de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et par le docteur Robert Lussier, ministre des affaires municipales et chargé d'appliquer la loi de la Société d'habitation du Québec.

Ces accords ont été signés à Montréal par M. H.W. Hignett, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et par M. Henri

la solution elle apportera à l'organisation administrative et sociale de ces habitations publiques.

"Tout n'est pas réglé aux îlots Saint-Martin, a dit le président de l'association des résidents, Mme Jeanne Leblanc. Mais à l'image de l'inauguration de mardi, les résidents, a-t-elle dit, veulent "aller de l'avant et participer aux choses vraiment importantes" comme l'établissement de l'échelle de loyer, la rédaction du bail pour les futurs locataires et surtout l'administration du plan.

Le comité de citoyens réclame une formule de cogestion dans laquelle des représentants des résidents seraient représentés et comprendraient pour la moitié des administrateurs.

Les membres du comité ont en effet été témoins de la façon

la solution elle apportera à l'organisation administrative et sociale de ces habitations publiques.

"Tout n'est pas réglé aux îlots Saint-Martin, a dit le président de l'association des résidents, Mme Jeanne Leblanc. Mais à l'image de l'inauguration de mardi, les résidents, a-t-elle dit, veulent "aller de l'avant et participer aux choses vraiment importantes" comme l'établissement de l'échelle de loyer, la rédaction du bail pour les futurs locataires et surtout l'administration du plan.

Le comité de citoyens réclame une formule de cogestion dans laquelle des représentants des résidents seraient représentés et comprendraient pour la moitié des administrateurs.

Les membres du comité ont en effet été témoins de la façon

la solution elle apportera à l'organisation administrative et sociale de ces habitations publiques.

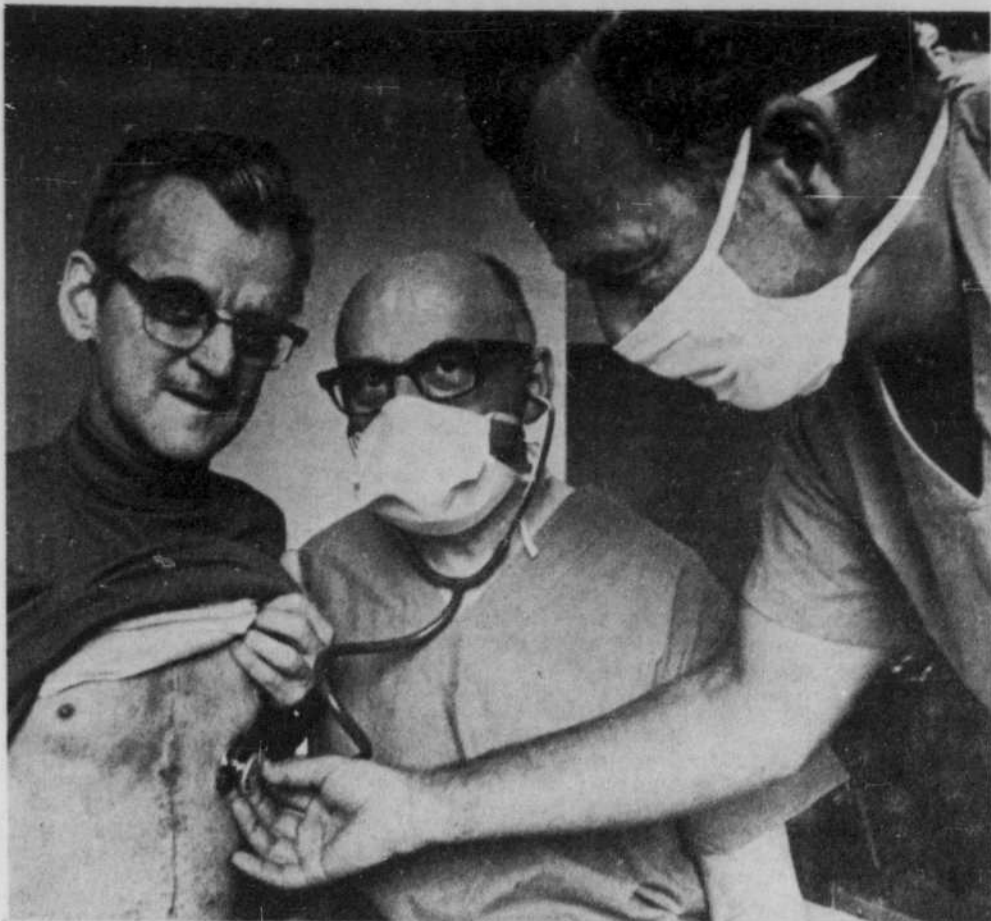
"Tout n'est pas réglé aux îlots Saint-Martin, a dit le président de l'association des résidents, Mme Jeanne Leblanc. Mais à l'image de l'inauguration de mardi, les résidents, a-t-elle dit, veulent "aller de l'avant et participer aux choses vraiment importantes" comme l'établissement de l'échelle de loyer, la rédaction du bail pour les futurs locataires et surtout l'administration du plan.

Le comité de citoyens réclame une formule de cogestion dans laquelle des représentants des résidents seraient représentés et comprendraient pour la moitié des administrateurs.

Les membres du comité ont en effet été témoins de la façon

la solution elle apportera à l'organisation administrative et sociale de ces habitations publiques.

"Tout n'est pas réglé aux îlots Saint-Martin, a dit le président de l'association des résidents, Mme Jeanne Leblanc. Mais à l'image de l'inauguration de mardi, les résidents, a-t-elle dit, veulent "aller de l'avant et participer aux choses vraiment importantes" comme l'établissement de l'échelle de loyer, la rédaction du bail pour les futurs locataires et surtout l'administration du plan.



Gaétan Paris, l'homme au cœur neuf, va pouvoir quitter l'institut cardiologique de Montréal, où il a été opéré. Le maire Jean Drapeau est allé le voir et les Dr Paul David et Pierre Grondin lui ont permis de converser avec lui. Il a été entendu que la première sortie de M. Paris le conduira à la Terre des hommes. Le célèbre opéré connaît bien les lieux, car il a travaillé l'an dernier au service de l'électricité de l'Expo 67. On annoncera sous peu les détails de cette visite prévue pour les jours à venir.

Terre des hommes

Août, le mois du cheval

Avec le mois d'août va commencer sur les îles, le grand mois hippique. La "plaine des jeux", c'est-à-dire le stade de l'île Sainte-Hélène - ne pas confondre avec l'Autostade - sera le lieu des grands spectacles dont les personnages principaux seront les chevaux et leurs cavaliers: rodéos, épreuves de saut, courses, démonstrations de virtuosité, et comme bouquet à ce feu d'artifice équestre, du 19 au 1er septembre, le public pourra assister à l'entraînement de l'équipe nationale du Canada, avant son départ pour les jeux olympiques de Mexico.

lours noir, trompe des chasse, chiens et hallali final. Tous les autres jours, les amateurs d'équitation pourront assister aux épreuves préparatoires à toutes ces manifestations de haute école ou de championnats de cavalerie.

Pour accueillir les montures, des écuries préfabriquées ont été édifiées autour du stade, palomins de western, nobles montures, destriers de course, chevaux de voltige et de saut y voisinent.

Suite à la page 6

Québec doit empêcher la vente du CPP, disent les instituteurs

Le gouvernement doit intervenir immédiatement, et de façon énergique, afin d'empêcher que la plus importante maison canadienne-française d'édition de manuels scolaires passe entre les mains d'intérêts étrangers, déclare le président de l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), M. Matthias Rioux.

au contrôle de la société québécoise.

Au moment où le manuel scolaire est appelé à jouer un rôle très important dans la réforme de l'enseignement québécois et où son rôle dans l'école s'apprette à être radicalement modifié, le Québec ne peut pas laisser à des intérêts étrangers le soin d'effectuer cette transformation sans risquer de compromettre l'avenir même de l'ensemble de sa réforme scolaire. Il ne sert à rien d'emprunter des manuels scolaires produits en France comme solution transitoire si le Québec se prive délibérément des moyens qui lui permettent éventuellement de produits lui-même des manuels vraiment conformes à ses besoins et adaptés à la situation particulière des francophones nord-américains.

Le prolongement international de l'action du Québec en matière d'éducation apparaît comme une gigantesque manœuvre de diversion et comme un gaspillage incroyable d'énergies si, en même temps qu'il cherche à s'alimenter au sein de la francophonie, le Québec ne prend pas les moyens en vue d'empêcher que la situation ne se détériore continuellement et à un rythme accéléré à l'intérieur même de son territoire, continue M. Rioux. Or l'invasion s'effectue discrètement mais efficacement, surtout depuis quelques années: les manuels traduits de l'américain sont devenus un fléau qui a été dénoncé publiquement à maintes reprises; c'est maintenant le contrôle des firmes qui produisent des manuels scolaires au Québec qui est directement atteint.

Voire Baccalauréat sera-t-il encore valable demain? POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES.

MAÎTRISE DE: **UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)**

RUSSE, ALLEMAND, LATIN

Anglais
ROULMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMÉDIAIRES, GREC. RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE.

UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CRÉPER 8697 DE GASPE, MONTRÉAL 11 381-7372 DE 9 A.M. À 10 P.M.

Nom _____ Adresse _____ Profession _____ Ville _____ Age _____

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite.

MONTRÉAL 322-4160 QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

le collège ville-marie

Institution secondaire indépendante reconnue par le Ministère de l'Éducation

Directeur: M. Aurèle Daoust **GARÇONS ET FILLES**

INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE

Cours général: 8e à 11e année
Cours scientifique: 8e à 11e année
Cours commercial: 10e et 11e année
12e commerciale spéciale

EXAMENS D'ENTRÉE EN 8e ANNEE

Heures de bureau: Du lundi au vendredi, de 9 h. à 4 h. Le soir: mardi et jeudi, de 7 h. à 9 h.

525-2516

le collège ville-marie
1380, rue Gifford, Montréal 34.

globe école de langues ANGLAIS ESPAGNOL - ALLEMAND

COURS D'ÉTÉ

- UN MOIS - 1 1/2 par jour
- ou: 3 fois par semaine
- Cours intensifs d'une semaine

LEÇON GRATUITE 866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

Sur les îles aujourd'hui

Place des Nations: "La Roulotte de Paul Buissonneau, Spectacle de marionnettes pour enfants, de 20h30 à 22h. Discothèque de 22h à 23h.

Kiosque International: "The Feeling", à 12h, 15h45, 19h30.

Pavillon du Canada: Au théâtre du pavillon: Concert avec le Choeur Kattalin et la Chorale Universitaire de Montpellier (France), de 21h à 22h.

Cinéma: "Fantomas" (1913) de Feuillade et "Guernica" (1950) de Alain Resnais, à 13h, 16h, 18h.

Belfroi de la Musique: "Suite algérienne" op. 60 de Saint-Saens et "Concerto en sol majeur pour piano et orchestre" de RAVEL, Martha Argerich au piano.

Pavillon Chrétien: Semaine du développement des peuples: A 18h, conférence par M. Henry Fletcher de l'Oxfam. De 19h à 21h, rencontre sur le thème "La faim des autres".

Pavillon Visage de l'homme: "Tjuringa" et "Comment construire votre lolou", films présentés à 11h, 13h, 15h, 17h, 20h.

Pavillon de l'humour: "The cure" avec Charlie Chaplin et "The Big Business" avec Laurel et Hardy, films présentés toutes les demi-heures.

Pavillon Mon pays c'est l'hiver: Spectacle de patinage artistique toutes les heures.

Pavillon de l'Agriculture: Parade d'animaux à 14h. "La Famille Soucy", de 19h à 22h, à la tente de "L'Acre au soleil".

Pavillon de l'Allemagne: A l'auditorium du pavillon: concert de musique enregistrée en stéréophonie, de 16h à 17h30: oeuvres de Haendel, Bach et Beethoven.

Pavillon du Mexique: A la terrasse du pavillon: "Les Mariachis", de 13h à 13h30.

Pavillon des Sports Aquatiques: Démonstration de ski nautique par "Les Marsouins de Rio" de 18h à 21h.

Pavillon Les Sermons de la Science: "Le droit de priorité", film présenté à 20h.

Pavillon de la Jeunesse: Secteur Théâtre: "Je m'appelle François Sigouin", pièce adaptée du roman de Jacques Hébert, "Les Ecoeursants", à 21h et 22h30. Secteur Cinéma: "Antonioni, sa vie, son oeuvre", à 15h, 18h, 24h. Secteur Jeunesse à l'affût: chansonnier Marguerite Gagnon, à 20h, 21h30, 23h. Secteur Café-dansant: Jeudi-copain de 20h à 24h.

Théâtre des Petits: Spectacle de marionnettes, "Fantaisie internationale", à 14h et 16h.

Ne manquez pas l'Exposition qui célèbre l'attraction mondiale No 1 Terre des hommes

Achetez votre visa de saison, visa d'une semaine ou visa d'un jour à la

33% ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À

VISAS	COUT D'ACHAT		
	SUCCESSALES BCN	A L'ENTRÉE DE T. DES HOMMES	VOUS ÉCONOMISEZ
Saison*			
Adultes	\$25.00	\$35.00	\$10.00
Jeunesse	20.00	30.00	10.00
Enfants	10.00	15.00	5.00
Semaine			
Adultes	10.00	12.00	2.00
Jeunesse	8.00	10.00	2.00
Enfants	5.00	6.00	1.00
Un jour			
Adultes	2.25	2.50	.25
Enfants	1.15	1.25	.10

*En vous procurant un visa de saison d'ici le 27 septembre, vous prenez part au tirage hebdomadaire d'une automobile.

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

PECK'S SHEBROOKE ET GUY

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU SAMEDI, 9 a.m. à 6 p.m. VENDREDIS - jusqu'à 9 p.m.

VENTE D'ÉTÉ

10% À 50% DE RABAIS SUR ÉQUIPEMENT DE HAUTE FIDÉLITÉ ET APPAREILS STÉRÉO.

Peck's offre à nouveau, à l'occasion de sa superbe vente d'été, des réductions exceptionnelles sur cartouches, bras, tables tournantes, "tuners", magnétophones, haut-parleurs et chambres acoustiques. Incluant des noms très bien connus tels que:

Koss	Dual	Revox
Uher	Garrard	Concord
Trio	Wharfedale	Thorens
Dynakit	Fisher	KLH
Ampex	Tannoy	Scott
Zenith	Quad	Sherwood
Clairtone	Acoustic Research	Marantz
Ortofon	Shure	Sony
		ADC

10% À 40% DE RABAIS SUR TÉLÉVISEUR NOIR ET BLANC ET COULEUR

10% À 30% DE RABAIS SUR TOUS STÉRÉOS CONSOLES

10% À 25% DE RABAIS SUR CLIMATISEURS ET HUMIDIFICATEURS

PAS DE PAIEMENT INITIAL — JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

PECK'S 1498 ouest, rue Sherbrooke Une rue au nord de la station de métro Guy 937-2325

La grève des postiers: Ottawa doit maintenant intervenir

Les négociations dans la grève des postiers ont atteint hier une impasse et ont été officiellement rompues. Or, quelques heures auparavant, à la suite d'une séance du cabinet, le premier ministre Trudeau avait exprimé l'espoir que ces négociations approchaient d'un règlement. Ce manque d'information du gouvernement, sur une grève qui paralyse le service postal depuis deux semaines, et qui entre aujourd'hui dans sa troisième semaine, est assez inquiétant; mais l'échec des négociations devrait maintenant forcer M. Trudeau à intervenir.

Le public avait appris il y a deux jours que les négociateurs venaient enfin d'aborder le problème des salaires, et c'est là-dessus qu'une entente s'est avérée impossible. Les syndicats réclamaient des hausses de 29% pour un contrat de 14 mois. Le gouvernement, qui avait offert 6% pour le contrat de 14 mois, a présenté hier une offre de 19% d'augmentations réparties sur trois ans. La prolongation du contrat paraît opportune, car il serait peu plausible qu'à la suite d'une grève aussi longue l'on se borne à un contrat de 14 mois rétroactif à août 1967, et que tout puisse être remis en question dans deux mois avec le danger d'une autre grève à brève échéance. Mais l'offre de 19% en trois ans est insuffisante.

Dans sa déclaration d'hier, M. Trudeau a dit que le gouvernement n'avait pas l'intention d'intervenir dans le règlement de la grève pour le moment, ce qu'il avait déjà dit antérieurement. Mais son attitude était cependant différente, car il a ajouté que si les négociations se prolongeaient indéfiniment et si les positions des parties demeuraient trop éloignées, le gouvernement devrait songer à d'autres mesures. C'était un avertissement discret, qui devrait se traduire maintenant par des actes.

Même si la situation s'est modifiée depuis, il convient de relever dans la déclaration de M. Trudeau des propos qui paraissent contestables. Il a dit que deux conditions, qui ne se sont pas encore réalisées, forceraient le gouvernement à intervenir. La première condition serait que les employés aient utilisé le droit de grève de façon irresponsable, et la seconde, que les effets de la grève entraîneraient pour le public des inconvénients si graves que ce droit de grève devrait être retiré.

Il faut tenir compte du fait que la dépêche rapportant cette déclaration résumait des propos plus élaborés. Mais si l'on s'en tient aux formules citées, les conditions énoncées par le premier ministre manquent de précision et prêtent à confusion.

Quel est le critère de l'irresponsabilité dans une grève, notamment lorsque la grève paralyse un service public essentiel? Les syndicats qui exercent un droit reconnu par la loi peuvent-ils être jugés nécessaires de s'en prévaloir d'une manière énergique qui devient nuisible au bien commun. C'est alors le gouvernement qui a la responsabilité d'agir pour protéger l'intérêt public dont il est le gardien. Il y a là un affrontement assez normal.

Le gouvernement a-t-il besoin d'une preuve flagrante d'irresponsabilité du syndicat pour intervenir? Doit-il nécessairement porter et justifier une telle accusation contre le syndicat pour imposer d'autorité la reprise du service? Lorsque le Parlement doit adopter une loi d'urgence pour empêcher ou mettre fin à une grève dangereuse pour le pays, il n'a pas du tout à juger ou à condamner à la façon d'un tribunal. Il accomplit son devoir envers la collectivité, il exerce l'autorité dont il est dépositaire, et il peut ainsi exiger la soumission à une loi d'exception.

L'attitude que prend M. Trudeau est dangereuse pour la paix sociale. Si l'intervention éventuelle du Parlement devait être interprétée comme un blâme ou un jugement d'irresponsabilité contre le syndicat, la résistance à une loi spéciale imposant le retour au travail serait à craindre.

L'autre condition posée par le premier ministre est équivoque. Les inconvénients d'un arrêt du service postal pour le public ne sont évidemment pas du même ordre que ceux d'une grève du transport en commun dans une grande ville, ou que la menace à la santé publique par une grève des boueuses.

Les gouvernements peuvent fonctionner malgré l'arrêt du courrier; ils ont à leur disposition d'autres moyens de communication. Dans le grand public, les gens qui ont un besoin urgent de transmettre ou de demander un renseignement peuvent le faire par téléphone, bien que le coût soit plus élevé.

Mais le courrier est indispensable au fonctionnement des entreprises commerciales et industrielles qui sont les éléments fondamentaux de l'activité économique du pays. L'envoi et le paiement des factures, la transmission des commandes ne peuvent pas être interrompus sans que des dommages sérieux et rapides en résultent. Alors que tant d'entreprises ont déjà subi des pertes élevées qu'elles ne pourront pas rattraper, et que pour plusieurs ces problèmes sont déjà inquiétants après deux semaines de grève, comment le premier ministre peut-il affirmer que les inconvénients pour le public ne sont pas encore trop graves? Le gouvernement est-il si mal renseigné sur ce qui se passe?

En voulant justifier son attentisme et son insouciance devant cette grève, le premier ministre, par sa déclaration imprudente d'hier, s'est placé dans une situation délicate. Evidemment, la rupture des négociations modifie radicalement les données du problème et le recours à d'autres mesures dont il a parlé devient plus urgent.

Toutefois, en disant qu'aucune des deux conditions qui pourraient forcer le gouvernement à agir ne s'était réalisée, il a rendu encore plus difficile une tâche et une responsabilité déjà lourdes. L'affirmation que les dommages causés par la grève n'étaient pas encore trop graves hier est éminemment contestable. Mais une chose est certaine, c'est que la rupture des négociations exclut un règlement prochain par la médiation, et que les dégâts causés par la grève vont s'aggraver de jour en jour. L'intervention du Parlement s'impose donc d'urgence.

Cependant, si le gouvernement a le devoir impérieux d'ordonner la reprise du service postal en recourant au besoin à une loi, le Parlement pourrait stipuler que les offres du gouvernement sont un minimum, et prévoir la poursuite des négociations durant une période raisonnable avant le recours à l'arbitrage qui serait un remède ultime à défaut d'autre solution. Et il doit proclamer bien clairement que l'intervention nécessaire du Parlement n'est pas une condamnation des syndicats, mais un geste posé au nom des intérêts supérieurs du pays.

Paul SAURIOL

Libres opinions

Devant la lettre du pape, discerner les vraies options

par Jean-Luc Héty

La lettre du pape provoque un choc de conscience. Elle est tranchante comme un couteau. Fort bien. Mais reste à voir quel genre de partage elle viendra opérer. Avant de parler de schismes pratiques, de retrait des éléments "encore" conscients, avant d'opposer catholiques aliénés et catholiques libérés, il faudra regarder quelles sont les véritables options qui se dessinent. Ici comme toujours et partout, il y a des pêcheurs en eau trouble qui tendent à tout confondre et qui préparent des démissions. Ici comme ailleurs, il y a des esprits sincères qui identifient papauté et salut et qui se préparent à des options tragiques.

L'ordre de la démarche me semble devoir emprunter le passage du simple au complexe. Cela nous aiderait du moins à poser les bonnes questions aux bons moments. L'existence du Christ n'étant pas conditionnée par la position de son xième successeur sur tel problème de morale conjugale, c'est la question de cette existence que je me pose d'abord. Si mon enquête est négative sur ce point, je recouvre ma "liberté", et du coup, un statut d'observateur extérieur du "cas" Paul VI.

Si par contre ma démarche me confirme dans ma foi au

Christ, j'accède à un premier palier d'adhésion inconditionnelle. Reste alors à m'interroger sur ma foi. Si elle est la relation individuelle, intérieure et exclusivement spirituelle à un Dieu qui ne se soucie ni des groupes ni des comportements concrets, alors je retrouve, moi aussi, ma "liberté", et du coup, les observateurs qu'on a laissés dans la première étape. Mais si ma foi consiste dans la réponse à un Christ qui vient interpeller les masses pour regrouper un Peuple nouveau, voilà que j'accède à un second palier d'inconditionnalité: ma foi est de type ecclésial. C'est là une option totale, sans préjudice de la liberté que je dois me réserver pour les options secondaires auxquelles les circonstances m'inviteront.

Le pape avait probablement raison de prendre position sur la morale conjugale (encore eût-on aimé qu'il le fasse collectivement), il n'a sûrement pas le pouvoir de forcer mes adhésions, d'un palier à l'autre. Nul, pas même lui, ne peut me forcer à opter pour le Christ, si ma conscience ne m'y porte pas. Nul, pas même lui, ne peut me forcer à opter pour l'Eglise catholique, si ma conscience ne m'y porte pas. Mais aussi, nul, pas même lui, ne peut me

forcer à telle ou telle option morale, si ma conscience ne m'y porte pas. Cela est bien vrai depuis saint Thomas, et bien connu depuis Vatican II.

Cette perspective maintient son aspect dramatique à l'intervention du pape Paul, puisque les catholiques y sont vivement interpellés, mais elle lui enlève l'aspect tragique que certains veulent y voir. Tout devient conditionné par le calibre de chrétiens par qui ce message est reçu. La rupture et la dissidence ne sont pas les seules façons de demeurer libre. On n'est pas toujours obligé de tourner le dos pour garder la conviction de s'être tenu debout.

Depuis quelques années, les chrétiens se sont fait inviter à se conduire selon leur conscience en matière conjugale. Aujourd'hui, c'est un peu l'intervention du pape elle-même qui entre dans le champ de cette conscience. Ceux qui sont demeurés adultes et libres dans la foi face à la pilule, garderont les mêmes dispositions face à l'encyclique. Dans le respect et la compréhension, ils prendront acte des nouveaux développements apportés par leur chef; puis, sans agressivité ni remords, ils feront leurs options, sans avoir senti le besoin de quitter l'Eglise-communauté ni de perdre la foi.

Le Saint-Père et la paternité

par Raymond Bourgault, s.j.

Que d'autres adoptent une attitude de contestation et en appellent du Pape mal informé et réactionnaire au Concile mieux informé et progressiste, je crois être en mesure de comprendre et d'apprécier le rôle qu'ils jouent dans la dialectique de la vie de l'Eglise. Mais je suis sûr que ce n'est pas aujourd'hui le mien. Je viens de me mettre dans l'état d'un homme qui entretient un préjugé de faveur à l'égard de la prise de position du Saint-Père. Je me dis qu'il est universellement connu comme un homme supérieurement intelligent, sensé, cultivé, ouvert, qu'il a fait valoir au concile qu'il savait écouter, consulter et tout autant prendre courageusement ses responsabilités, et donc qu'il est à l'heure actuelle l'un des hommes publics qui mérite le plus qu'on lui fasse confiance. Et je me dis que la foi est un assentiment à la Suprême Intelligence, non point seulement dans l'abstrait des formulations conceptuelles du vrai, mais aussi et surtout dans le concret des énoncés historiquement datés de ceux à qui la Vérité a confié le soin de la promouvoir. Je me dis encore que, d'une part, l'Eglise est dans l'histoire et qu'elle fait des choix historiques parfois heureux et parfois regrettables, que, comme toutes les institutions, elle est soumise au processus auto-correcteur de l'intelligence, qu'elle s'ajuste vaillamment aux situations, revise ses décisions selon que les circonstances le requièrent, et d'autre part que l'Eglise n'est pas du monde, qu'elle a part d'une façon unique à la Vérité, qu'elle est, quand elle décide

d'aller au fond des choses, infaillible et protégée de l'erreur. Je tâche donc, sachant que la volonté à quelque chose à faire avec la vérité, de me convaincre de la Vérité plus haute qui englobe les vérités partielles des médecins, des psychologues, des sociologues, des démographes, des philosophes, des pasteurs, des théologiens, des commissions, des évêques et même des souverains pontifes pris individuellement. Pour avoir eu raison, me dis-je encore, de nous en prendre à un casuistique qui disséquait le péché et desséchait la conscience, nous en étions arrivés à mettre l'accent sur l'hypothèse que peut-être tel usage anticonceptionnel n'était pas péché mais normal ou laisse au jugement personnel, et nous avons oublié que, plus profond que le péché et les normalités cataloguables, il y a le péché du monde auquel nous participons tous en presque toutes nos actions et pensées. — cette invitation à trahir dont parle lequel part Gabriel Marcel à propos du monde. Le Saint-Père invite, quant à lui, à l'héroïsme et à la fidélité, et il montre bien ainsi qu'il n'est pas du monde et que le monde n'est pas prêt de le comprendre. Je trouve qu'il se dresse, contre notre attente, magnifiquement seul; mais une part de notre être, la meilleure sans doute, est remuée par ce rare courage à affronter l'impopularité. Ainsi Cassandre jadis, ainsi Jérémie, ainsi Jésus: mais ensuite des milliers et des millions d'hommes et de femmes marchent sur les traces des héros. Je suis prêtre, j'ai cinquante et

un ans et, comme tout le monde, une expérience fort limitée, et il m'est arrivé de négliger, comme le voulait Bergson, de faire entendre l'appel du héros. Il y a trois ans, j'ai donné à quatre ou cinq reprises une causerie sur la régulation des naissances, ou j'adoptais la position dite ouverte, avec cette restriction que si, un jour, l'Eglise se prononçait contre cette interprétation large, je me soumettrais à son jugement. Et je fondais cette restriction sur l'idée que la morale est un tout et que, dans cet ordre de l'éthique, il est souvent malaisé de voir que le tout est plus grand que la partie, car les arbres cachent la forêt. Je crois encore que nos savants et nos penseurs ne travaillent pas en vain, qu'ils contribuent à éclairer notre futur, et je commence à être reconnaissant à Jean-Baptiste Montini d'être Paul, serviteur des serviteurs de Jésus-Christ et de notre pauvre et chère humanité, si lente à comprendre ce qui peut la faire grandir en sagesse et en grâce. Ayant affaire à un homme intelligent qui a beaucoup pensé et beaucoup prié, il me paraît certain que je ne cours aucun risque à m'efforcer de comprendre le bien-fondé de la prise de position de notre Saint-Père le pape Paul VI. Et dans cette difficile conjoncture j'essaie de prier un peu mieux, puisse le Seigneur nous rendre, non seulement lucides mais surtout limpides, comme dirait Omnis, non seulement prudents et sages mais, comme dit l'Écriture, simples comme ceux à qui le Fils révèle le Père et le sens de toute paternité.

La portée théologique de l'encyclique "Humanae Vitae"

par un groupe de théologiens américains

Un groupe de 87 théologiens catholiques américains ont fait connaître hier leur opinion sur la portée doctrinale et pastorale de l'encyclique "Humanae Vitae". Le porte-parole du groupe, l'abbé Charles E. Curran, professeur de théologie morale à l'université catholique de Washington, a déclaré que les signataires de la déclaration avaient été recrutés dans diverses parties des Etats-Unis, surtout parmi des professeurs de collèges et d'universités. Il a de plus déclaré que d'autres signataires vendraient s'ajouter sous peu à celles qui ont été rendues publiques. Parmi les signataires de la déclaration, on trouve, outre M. Curran, les personnalités suivantes: Robert Springler, s.j., de Woodstock College; Daniel C. McQuire et Robert E. Hunt, de Catholic University of America; James J. McGovern, de St. John's University; Edward Foye, de Trinity College; Dennis Doherty, James Finaly, Luke Salm et Donald Gray, de Manhattan College; Christopher Mooney, s.j., de Forham University; Thomas Treynae, Henry J. Schreitmueller, William Shea, de Seton Hall University. Le porte-parole du groupe, W. Curran, fut l'objet, l'an dernier, d'une vive polémique aux Etats-Unis; renvoyé de son poste par les autorités de la Catholic University of America, il devait, quelque temps après, réintégrer ses fonctions à la suite d'une retentissante grève organisée en sa faveur par les étudiants de l'université. Voici le texte de la déclaration, rendue publique hier par M. Curran au nom des 87 professeurs théologiens américains.

internationale des théologiens catholiques.

De même, nous voulons exprimer des réserves quant à certaines conclusions précises d'ordre moral contenues dans l'encyclique. Ces conclusions sont fondées sur une notion insatisfaisante de la loi naturelle. Les formes multiples que revêt aujourd'hui la théorie du droit naturel sont passées sous silence et le fait que des philosophes compétents en viennent à des conclusions différentes sur cette même question, est également passé sous silence. Même dans le rapport minoritaire de la commission pontificale d'étude sur la régulation des naissances, on reconnaissait qu'il était extrêmement difficile de prouver, en s'appuyant sur la loi naturelle, le caractère immoral de la contraception artificielle.

Nous voudrions souligner d'autres faiblesses du document pontifical. Il tend à conférer une valeur normative excessive, du point de vue éthique, à certains aspects biologiques des relations conjugales. Il tend trop à séparer les actes sexuels et les facultés sexuelles en général, de la personne et du couple. Il minimise le caractère historique et évolutif de l'humanité dans son existence terrestre, contrairement aux perspectives ouvertes par la constitution pastorale de Vatican II sur l'Eglise dans le monde moderne. Il formule des conclusions non fondées sur les conséquences mauvaises des méthodes artificielles de contrôle des naissances. Il ne tient pas compte d'une déclaration de Vatican II voulant qu'une abstinence sexuelle prolongée

soit de nature à mettre en péril la fidélité conjugale et à détruire la fécondité de l'union conjugale. Il ignore presque totalement la dignité de millions d'êtres humains qui ont été mis au monde sans que leur soit donnée la moindre possibilité d'être nourris et éduqués convenablement.

En fait, l'encyclique ne révèle aucun développement, aucun progrès par rapport à l'enseignement de Pie XI, tel que formulé dans Casti Connubii: on sait pourtant que des conclusions de ce document ont été mises en question pour de graves et sérieux raisons. La simple répétition des enseignements du passé n'est pas une façon appropriée de disposer de ces arguments, qui s'expriment, non sans difficulté, à l'occasion de Vatican II.

Un enseignement très répandu dans l'Eglise veut que les catholiques puissent refu-

ser de donner leur assentiment à certains enseignements autorisés mais non infaillibles du magistère, lorsque des raisons suffisantes de le faire existent.

C'est pourquoi, en notre qualité de théologiens catholiques romains, conscients de notre devoir et de nos limites, nous concluons que les époux peuvent décider de façon responsable, selon leur conscience, que la contraception artificielle, dans certaines circonstances, est permise, voire nécessaire, afin de préserver et de promouvoir les valeurs et le caractère sacré du mariage.

Nous sommes convaincus que le véritable engagement envers le Mystère du Christ et de l'Eglise exige de tous les théologiens catholiques qu'ils fassent connaître clairement et franchement leur opinion à ce moment-ci.

"Humanae Vitae" provoquera-t-elle une transformation accélérée de l'Eglise?

par l'équipe de "Maintenant"

Les positions de la revue *Maintenant* touchant le problème de la contraception à l'intérieur d'une théologie du mariage et de l'amour conjugal éclairée par la Constitution pastorale L'Eglise dans le monde de ce temps ont été maintes fois explicitées au cours des dernières années. Ces positions s'inscrivent dans un courant de

renouveau théologique et pastoral qui s'est progressivement développé depuis l'après-guerre dans les milieux les plus vivants et les plus dynamiques de l'Eglise à travers le monde.

La parution de la lettre encyclique *Humanae Vitae*, qui s'inspire d'une théologie préconciliaire, a provoqué des réactions très vives allant de la consternation au cynisme amusé en passant par la contestation adulte. Cette encyclique se veut une réponse aux problèmes de la régulation des naissances en conformité avec l'idéal du mariage "vécu dans toute sa plénitude humaine et chrétienne". Cependant, un nombre important de catholiques, soucieux d'une paternité responsable, ont intégré déjà les moyens contraceptifs dans leur effort pour vivre leur amour conjugal dans une authentique perspective évangélique. Ils ont peine à voir dans ce texte l'expression de leur expérience et ne voient pas comment ils pourraient, en conscience, retourner à des perspectives basées

sur une conception de la "nature" dépassée par les apports actuels des sciences de l'homme et sur une conception finalement assez pessimiste de l'amour conjugal.

Pourtant, les célèbres interventions, au Concile, des cardinaux Léger et Suénens et du patriarche Maximos IV, de même que les grandes orientations théologiques du schéma XIII sur le mariage leur semblaient proposer un idéal plus exigeant et épanouissant au plan humain et spirituel que les perspectives et directives de Casti Connubii rééditées par *Humanae Vitae*.

La plupart de ces catholiques continueront à ne voir aucune incompatibilité entre leur décision personnelle d'utiliser des contraceptifs et leur appartenance authentique à la communauté chrétienne des pratiquants. D'autres se demanderont si leur attitude actuelle leur permet encore de participer à l'eucharistie et de se compter toujours parmi les membres de l'Eglise catholique romaine.

Quoi qu'il en soit, la publication de cette encyclique déborde en importance le sujet qui y est traité. Il s'agit d'un événement dont l'interprétation et les suites pourraient fort bien marquer un tournant décisif et historique dans la vie de l'Eglise. Ou bien la déception de nombreux laïcs et prêtres va accélérer la désaffection déjà amorcée à l'égard de ceux qui assument le service de l'autorité dans l'Eglise. Ou alors la publication de cette encyclique sera l'occasion d'un réveil, d'une prise de conscience et d'un processus de maturation spirituelle qui conduiront les laïcs à une prise en charge de leurs responsabilités à l'égard non seulement de tâches à exécuter mais aussi de l'évangile à lire et à interpréter à la lumière de leur expérience et du temps présent.

Pendant des siècles, le peuple de Dieu a vécu en deux groupes hermétiques entre lesquels la communication allait en sens unique: autorité des clercs enseignants et soumission des laïcs enseignés.

Cet état de choses a fait perdre le sens de la véritable solidarité d'inspiration et d'action du peuple de Dieu et a rendu possible l'événement actuel auquel nous venons d'assister.

Si l'expression conciliaire "peuple de Dieu", avec tout le renouveau ecclésiologique qu'elle comporte, doit vraiment recevoir des applications concrètes, le laïc marié, premier concerné, les théologiens, les prêtres et le collège épiscopal doivent sans plus tarder combler les lacunes de structures et de participation qui ont permis cette publication en plein effort d'aggiornamento.

Ce qui émerge en somme de cet événement c'est tout un ensemble de problèmes concernant l'Eglise post-conciliaire dans son organisation, la mise en application de son caractère collégial, l'intégration du laïc à tous les niveaux de la vie ecclésiale, le partage de l'autorité doctrinale et l'institution de mécanismes réels de communication à l'intérieur du "peuple de Dieu".

Vincent Harvey, o.p.
Pierre Saucier
André Charbonneau
Yves Goselin, o.p.
Hélène Pelletier-Baillargeon
Jacques Baillargeon, m.d.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur
Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., a. 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bndlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

La réaction orfime magistrale dans le monde universitaire

par Pierre-Henri Simon

PARIS (Le Monde) — Depuis dix ou quinze ans, tout le mouvement de pointe, en philosophie comme en littérature et dans les beaux-arts, soumettait à une critique totale le sens de l'existence, la valeur de l'homme, la culture, le langage même. De tout mettre en question et, comme le dit un journaliste écouté, "d'avoir réveillé le vieux génie libertaire", la jeunesse se voit applaudie. Que signifie, profonde et vaste, sensible dans tous les pays et sous tous les régimes, cette explosion de négativité? Fièvre morbide d'une civilisation qui se décompose ou crise salutaire d'une humanité en mutation et qui se baigne aux eaux de jouvence? Question immense, qu'on n'évite pas de se poser et à laquelle on n'ose pas donner une réponse simple. Evitons-la dans sa totalité insaisissable et ne la considérons qu'au plan où nous avons choisi de nous tenir: celui des conditions et des fins de la culture.

Ce qu'on y constate de plus général et de plus frappant, des adolescents du lycée aux étudiants avancés et déjà pourvus de hautes compétences scientifiques et techniques, c'est la contestation du professeur dans sa fonction même d'enseigner. La défiance à l'égard du maître en tant que maître. On ne le veut plus dans sa chaire surélevée, dans sa leçon qui se nomme justement magistrale, nourritrice prégénérée offerte à des intelligences gavées et passives, nuée de pluie moins fertilisante qu'enfuyante fondant sur des têtes toujours penchées, tantôt par l'effort paresseux de faire un plein de mémoire, et tantôt par l'assoupissement dans un verbalisme berceur. C'est du moins ainsi que l'on voit le cours universitaire qui peut être heureusement autre chose. Autour de la table ronde d'une commission paritaire ou d'une discussion idéologique, oui, le camarade professeur est encore admis, surtout si par conviction ou prudence il pense dans la ligne; à la table de l'examen aussi, mais sous un contrôle d'élèves ou d'étudiants, car rien de solide ne peut se faire qu'à la base et par la base, c'est-à-dire en dehors d'un principe hiérarchique, devenu inadmissible dans une société décidée à liquider ses tabous.

Je simplifie, mais sans fausser le fond. Et je le dis d'abord: à regarder positivement les choses, la réaction anti-magistrale, spécialement dans le monde universitaire français, avait des raisons de se produire et pourra porter des fruits. Il est vrai que le professeur de type latin ou germanique — l'anglo-saxon beaucoup moins — a trop souvent tendance, non seulement à cause du trop grand nombre de ses auditeurs mais par un abus enraciné, à se prendre pour un orateur devant un public, et non comme un maître conversant avec ses disciples sous le figuier de Socrate ou sur le banc de pierre d'Aristote. Il est vrai aussi que, dans la tradition féconde partie de Montaigne, qui veut que le but de l'acte d'enseigner soit de personnaliser un jugement actif et droit et non de gonfler une mémoire passive et verbeuse, le monologue du

● — Dans une série de deux articles publiés par Le Monde, Pierre-Henri Simon, critique, romancier et professeur, livrait ces jours derniers des réflexions du plus haut intérêt sur les événements survenus en mai et juin dans le monde universitaire français. Le premier article traitait surtout des problèmes propres à la France. Le second article abordait, par contre, un sujet de brûlante actualité pour tous les pays d'Occident, soit "la contestation du professeur dans sa fonction même d'enseigner": ce texte, que nous publions ci-dessous, ne manquera pas d'intéresser ceux qui sont à la recherche, dans notre milieu, d'un style nouveau de rapports entre professeurs et étudiants.

cours a moins d'efficacité que le colloque, la véritable conférence, laquelle est, au sens étymologique, un échange et un débat où chacun apporte ce qu'il pense pour un exercice réciproque des esprits. Ces choses sont importantes à reconnaître; après quoi, il est urgent de réaffirmer deux évidences dont l'oubli serait fâcheux.

Une hiérarchie naturelle...

La première est qu'entre celui qui sait et celui qui ne sait pas il demeure, sous le rapport pédagogique, une hiérarchie naturelle. Or il y a au moins une phase préalable où l'enseignant sait plus et mieux que l'élève; celle où il est question de définir les notions élémentaires et d'éclaircir les approches obscures de quelque science que ce soit. L'avantage est aussi de son côté quand il faut faire surgir d'une conscience encore indéterminée le désir de connaître, provoquer les premiers mouvements vers un objet intellectuel pour elle encore inconcevable. Alain, dont on ne reliera jamais trop les Propos sur l'éducation, n'avait pas tort de penser que l'enfant non seulement ignore ce qu'il ne sait pas, mais n'a pas d'abord l'idée de ce qu'il a envie ou besoin de savoir: de sorte que la mission du professeur commence par être de le pousser avec une autorité patiente sur un chemin qui sera sa voie, mais où il commence par renâcler, obligé d'apprendre un alphabet qui l'ennuie et de mémoriser avant de comprendre. Viendront heureusement assez vite des stades plus avancés où déjà le jeune élève et à plus forte raison l'étudiant se sentiront intellectuellement autonomes et devront être traités comme tels; mais l'accès aux connaissances spéciales, aux spéculations érudites et aux problèmes de méthodes exigera encore les leçons du maître. C'est pourquoi l'exposé magistral garde sa valeur et sa nécessité à côté du colloque: celui-ci n'a sa fécondité que dans une zone bien éclaircie de notions possédées, à partir desquelles l'esprit prend appui pour aller plus loin. Alors le maître doit s'effacer, mais non s'abstenir: voulant que le disciple exerce son propre jugement et découvre sa propre vérité, il l'y aide, comme le prévôt d'armes forme un bon escrimeur, non par la recatégorie et la complaisance à se laisser toucher, mais par l'opposition de sa force et par sa présence d'homme debout. Toute autre méthode serait mauvaise, tout dialogue tournerait mal qui concéderait trop et trop vite à ce que la jeunesse croit savoir et dit qu'elle pense. Non qu'elle ne sache beaucoup: la presse, le transistor, la télé, le cinéma, les voyages, lui fournissent avant les études et hors des études un abondant matériau de connaissances, et l'indépendance dont elle jouit a puero, le rythme accéléré de la civilisation qui l'entraîne, mûrissent précocement son esprit. Mais une information disparate et une formation spontanée ne font pas en-

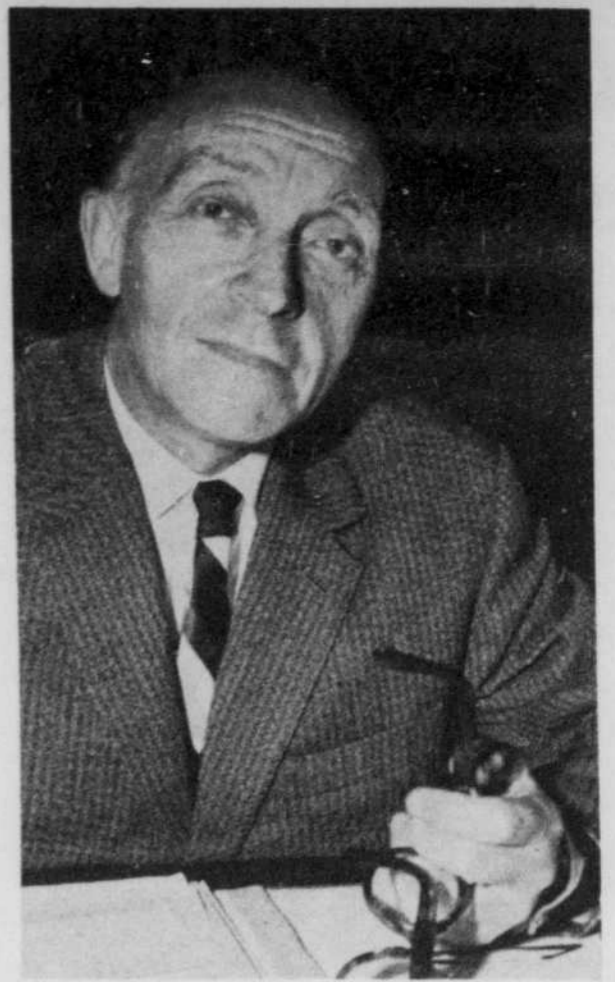
core une culture, et le lycée, les facultés, les écoles spéciales et les grandes écoles ont encore beaucoup à enseigner à ces intelligences agiles et tournoyantes qui — comme la littérature qu'elles aiment et celle que déjà elles écrivent — ont plus de vocabulaire que de syntaxe, plus d'idées que de logique et une imagination crépitante plutôt que créatrice. Oui, la rigueur, la méthode, l'ascétisme de l'examen objectif et de la réflexion lente, voilà ce que la jeunesse a toujours dû et doit aujourd'hui plus que jamais apprendre, et elle ne l'apprendra pas sans discipline et sans maîtres. Je recommande aux siens de ne pas consentir trop tôt au Pas d'accord! qui est sa formule contestataire par excellence, et que ne couvre pas toujours la défense d'une originalité authentique, mais souvent la foucade d'un jugement précipité.

... et un rôle de médiateur

L'autre évidence à rappeler, c'est que la culture de l'esprit, au fur et à mesure qu'elle s'élargit et s'insère dans l'existence même, atteint, au-delà des notions positives, le sentiment des valeurs spirituelles sans quoi l'éducation n'est qu'un mot vide et sec. Et sans doute ces valeurs sont l'option la plus libre du sujet, celle qui tient le plus à sa nature; mais qui oserait dire que la personne, pour cette révélation décisive du fond d'elle-même, n'a pas besoin des autres, de tout ce qui lui vient par l'intercession des grands livres et des oeuvres d'art, par les rencontres de l'amitié et les illuminations de l'amour? Me référant à mes souvenirs d'études, et peut-être pour donner un sens à mes trente années de professorat, j'ose croire que le maître est, lui aussi, et doit au moins se vouloir, humblement et fidèlement, un médiateur. Si l'on admet que la contestation est la finalité même de la culture, et si elle doit ne céder à rien, ne laisser jamais l'esprit en repos sur quelque palier de consentement et de certitude, il va sans dire que le maître ne jouera jamais ce rôle d'initiateur aux vérités qui importent: il sera au mieux, pour le disciple, une occasion de devenir conscient de ce qu'il décidera de refuser, et cela donne du métier d'enseignant une idée bien triste. Je pense que l'on voit mieux les choses en posant que la contestation est un moyen nécessaire de la culture; car que ferions-nous et que serions-nous sans la fonction critique, qui nous apprend à distinguer le faux du vrai, le poison du remède, le conformisme sociologique de la transcendance spirituelle et la sagesse pratique de Créon de l'héroïsme d'Antigone? Mais aussi à quelle crispation douloureuse de notre âme la culture nous contraindrait-elle si elle devait être négative continuée, refus de tout ordre, et si la perfection de sa fin n'était au contraire rapprochement de l'être, accès à quelque valeur sûre, pour tout dire épanouissement dans l'admiration? Ce qui m'a touché, dans la révolte de la jeunesse et ce qui m'en fait espérer du bien, ce n'est pas la violence doctrinaire de la contestation, mais ce qui l'anime sourdement dans les coeurs: un besoin de sympathie, une force d'amour, un goût du bonheur, un sentiment de justice.

L'indispensable action séminale du père et du maître

Puis-je rappeler ici un souvenir personnel? C'était vers la fin et durant la phase descendante de l'aventure de la Sorbonne: j'avais erré quelque temps par les couloirs où le désordre des choses, la fatigue des visages, le vide de l'agitation causaient une impression de tristesse. Tout à coup, je me suis trouvé devant la petite salle des études grecques où, voilà un peu plus de quarante ans je suivais, candidat à l'agrégation, le cours de Paul Mazon, qui expliquait l'Agamemnon d'Eschyle. Texte difficile, surtout dans les choeurs, où nos préparations laborieuses laissaient des pans de ténèbres.



Pierre-Henri Simon

Mazon parlait — oui, le maître parlait, — et c'était comme si la clarté du soleil d'Attique nous découvrait de grandes plages de beauté et de sagesse. Quoi donc? Par la joie de cette découverte, étais-je subitement enchaîné à une volonté étrange quand j'éprouvais, au contraire, le sentiment d'une délivrance magnifique et d'une opulence reçue? Subissais-je à mon insu l'action préméditée d'une institution bourgeoise qui me préparait à entrer dans le jeu d'une classe exploitée et asservie à l'injustice, quand le texte éclairait de poésie la profonde philosophie de l'"ubris", de la démesure d'orgueil qui perd les princes dans l'abus de leur puissance et les héros dans la fureur de leurs passions? Je me sentais nourri d'une sève forte qui m'aidait à exister davantage, à la fois plus sensible et plus conscient; qu'eussé-je reproché, qu'eussé-je contesté au grand humaniste qui m'introduisait à ce miracle du langage et m'accordait à ce progrès de l'esprit? Si la culture ne devait pas aboutir à cette forme de consentement supérieur et à cette joie d'admirer, que serait-elle? Et nos jeunes cadets, nos enfants sont-ils si malheureux, si écrasés par un monde inhumain qu'ils ne connaissent jamais dans leurs études ces moments privilégiés où la critique irritée se détend dans l'accord et le respect?

Un poncif, mixte de marxisme simplifié et de freudisme falsifié, est en train de prendre force de dogme: c'est que le disciple est aliéné par l'autorité du maître comme le fils par l'autorité du père. Il y a sans doute un péril: une certaine façon d'étouffer la conscience du fils sous l'appareil des traditions et de fausser l'esprit de l'élève par un dogmatisme inculqué appelle, en effet, la réaction contestataire. Mais la distinction doit être maintenue rigoureusement entre, d'une part, le pouvoir aliénateur du père et du maître et, d'autre part, la puissance auxiliaire de l'un et de l'autre, l'action séminale indispensable qui exerce au plan de la vie et de la culture. Car il est faux que la vie et la culture se développent comme si l'individu ne devait rien à ses racines biologiques et sociales, comme si l'on pouvait entrer dans l'action et dans les études avec ses seules forces, menu d'une expérience suffisante et d'une science infuse et, ne sachant pas encore, se trouver de plain-pied dans la contradiction avec ceux qui ont appris et construit. Paternelle ou professorale, l'autorité à cette justification, j'ose dire cette dignité: elle protège et elle renseigne.

Suite à la page 2

MONTROSE VENTE DE DISQUES MONTROSE



OFFRE À PRIX TRÈS SPÉCIAL
LES FAMEUX DISQUES
VALABLE JUSQU'AU 31 AOÛT

DEUTSCHE GRAMMOPHON

IMPORTÉS D'ALLEMAGNE
ET SCELLÉS À LA MANUFACTURE



DISQUES 12" MICROSILLON

Stereo Reg. 6.98 Spécial \$5.58 Le disque

- 136005 SCHUBERT LIEDER RECITAL Grace Bumbry, Irmgard Seefried, Rita Strich, Kim Borg, Dietrich Fischer-Dieskau, Ernst Haefliger, Hans Hotter, Walther Ludwig, Fritz Wunderlich.
- 136020 LISZT HUNGARIAN RHAPSODY No. 1 - 2. GREG. PEER-GYNT, SUITE No. 1, op. 46 - No. 2, op. 59. Bamberg Symphony. Richard Kraus.
- 136282 MOZART DON GIOVANNI.
- 136433 WAGNER TRISTAN AND ISOLDE. (Highlights) Birgit Nilsson.
- 136454 CHOPIN ETUDES OP. 10, OP. 25, Tamas Vasary. Piano.
- 136454 DON COSSACK CHOIR. SERGE JAROFF. COND.
- 136547 VIRTUOSO FLUTE CONCERTI A. NICOLET FLUTE - FESTIVAL STRINGS OF LUCERNE. R. BAUMGARTNER. COND.
- 136549 VIRTUOSO MUSIC FOR TRUMPET FROM BOHEMIA, Adolf Scherbaum. Trumpet Orchestre de Chambre Paul Kuentz.
- 136550 MOZART WEBER CLARINET CONCERTOS.
- 136613 BECHTOLD THE PINES OF ROME MUSSORGSKY. A NIGHT ON THE BARE MOUNTAIN RIMSKY-KORSSAKOFF. CAPRICCIO ESPAGNO, Op. 34 Berlin Philharmonic Orchestra/Mazel.
- 136629 TCHAIKOVSKY OVERTURE 1812. MARCHÉ SLAVE, ROMEO & JULIETTE, THE BERLIN PHILHARMONIC ORCHESTRA CONDUCTED BY HERBERT VON KARAJAN.
- 136930 TCHAIKOVSKY SERENADE FOR STRINGS IN C MAJOR, OP. 48. "NUTCRACKER" BALLET SUITE, OP. 71A, Berlin Philharmonic Orchestra/Karajan.
- 136931 OPERA INTERMEZZI, Berlin Philharmonic Orchestra/Karajan.
- 136937 LISZT LES PRELUDES, HUNGARIAN RHAPSODY NO. 2 METANA, VSEHRADE, DIE MOLDAU Berlin Philharmonic Orchestra/Karajan.
- 136947 SIEGFRIED BEHNHEND, GUITAR Works from De Visee, J.S. Bach, Sor, Giuliani, Ambrósio, Beethoven, De Falla.
- 136954 BRAHMS CLARINET QUINET IN B MINOR, Op. 115 Karl Leister, Clarinetist/Amadeus Quartet.
- 136958 HAYDN CONCERTO FOR VIOLONCELLO AND ORCHESTRA IN D MAJOR, OP. 101 CONCERTO FOR VIOLONCELLO AND ORCHESTRA IN C MAJOR Pierre Fournier, Violoncellist Festival Strings Lucerne/Rudolf Baumgartner.
- 136211 BALLET FROM THE OPERA Faust, Othello, Aida - F. Fricsay.
- 136226 MOZART Eine Kleine Nachtmusik, K. 525 - BEETHOVEN, Egmont Overture - SMETANA, The Moldau - LISZT: The Preludes - B.P.O./F. Fricsay.
- 136230 OFFENBACH Tales of Hoffman (Excerpts in French).
- 136236 BEETHOVEN Concerto for Piano, Violin & Cello - G. Anda, W. Schneiderhan, F.ournier.
- 136238 TALES FROM THE VIENNA WOODS: Various Waltzes & Polkas/F. Fricsay.
- 136257 DELIBES Coppelia, Suite - CHOPIN Les Sylphides - B.P.O./H. von Karajan.
- 136270 ROSSINI The Barber of Seville (Excerpts).
- 136271 VERDI A Masked Ball (Excerpts).
- 136272 MOZART Marriage of Figaro (Excerpts).
- 136274 VERDI Don Carlos (Excerpts).
- 136275 PUCCINI La Bohème (Excerpts).
- 136276 VERDI La Traviata (Excerpts).
- 136277 VERDI Il Trovatore (Excerpts).
- 136278 MOZART Così fan tutte (Excerpts).
- 136279 THOMAS, Mignon (Excerpts in French).
- 136280 VERDI Rigoletto (Excerpts).
- 136300 BACH Chorus & Arias from the Mass in B minor - Fischer-Dieskau, R. Richter.
- 136366 HALLELUJA, HALLELUJA Work of Handel, Mozart, Schubert, Bach, etc.
- 136425 WAGNER The Flying Dutchman, (Excerpts).
- 136433 WAGNER Tristan and Isolde (Excerpts).
- 136440 MOZART The Magic Flute (Excerpts).
- 136450 CHOPIN Piano Sonata No. 2 & 3 - T. Vasary.
- 136451 CHOPIN, Four Scherzos - T. Vasary.
- 136452 CHOPIN Concerti for Piano no. 2 in F Minor, - Andante Spianato et Grande Polonaise, Op. 22 / T. Vasary.
- 136453 CHOPIN, Concerto for Piano no. 1 in E minor/T. Vasary.
- 136455 CHOPIN: Four In omnis, - Four Ballades/T. Vasary.

- 136457 RUSSIAN SONGS, Kalinka, etc. / Don Cossack Choir.
- 136470 VIRTUOSO TRUMPET: Works of Vivaldi, Torelli, Telemann, Scherbaum.
- 136474 KATCHATURIAN Gayne - Suite - I. Markevitch.
- 136483 CONCERTO FOR TRUMPET of Haydn, Mozart, Telemann, A. Scherbaum.
- 136485 CHOPIN Seventeen Waltzes / T. Vasary.
- 136486 CHOPIN Nocturnes No. 1-10 / T. Vasary.
- 136487 CHOPIN Nocturnes No. 11-20 / T. Vasary.
- 136488 SCHUBERT "The Trout" Piano Quintet, - Koeckert String Quartet, C. Eschenbach.
- 136517 CONCERTO FOR OBOE & FLUTE TRANSCRIBED FOR TRUMPET Telemann, Rändel, H. Andre, K. Richter.
- 136518 VIRTUOSO TRUMPET Vol. 3, A. Scherbaum.
- 136545 MIDNIGHT IN MOSCOW, Don Cossack Choir.
- 136545 CHOPIN, Seventeen Waltzes / T. Vasary.
- 136545 FIEV, Concerto for Piano No. 5, Op. 35 S. Richter.
- 136676 RACHMANINOFF, Concerto for Piano No. 2, Op. 18 - K. Richter.
- 136678 BOTEDER Concerto for Harp - RODRIGO, Concert Serenade for Harp & Orch. / N. Zabaleta.
- 136714 BACH Concerto for Two Violins in D minor, - BEETHOVEN, Romance for Violin & Orch. Nos. 1 & 2 - VIVALDI Concerto Grosso for Two violins, Op. 3, No. 8 - David & Igor Oistrakh.
- 136774 BEETHOVEN Piano Concerto No. 1, W. Kempff.
- 136775 BEETHOVEN Piano Concerto Nos. 2 & 4, W. Kempff.
- 136776 BEETHOVEN Piano Concerto No. 3, W. Kempff.
- 136777 BEETHOVEN Piano Concerto No. 5, W. Kempff.
- 136782 HAYDN, Symphony No. 94 (Surprise), No. 101 (Clock) - B.P.O./K. Richter.
- 136791 CHOPIN, Concerto for Piano No. 2, - Polonaise No. 6 & 3 - S. Akumava.
- 136799 HANDEL Water Music, Complete - R. Kubelik.
- 136801 BEETHOVEN Symphonies Nos. 1 & 2 P. B.P.O./H. von Karajan.
- 136802 BEETHOVEN Symphony No. 3 - B.P.O./H. von Karajan.
- 136803 BEETHOVEN Symphony No. 4 - B.P.O./H. von Karajan.
- 136804 BEETHOVEN Symphony No. 5 - B.P.O./H. von Karajan.
- 136805 BEETHOVEN Symphony No. 6 - B.P.O./H. von Karajan.
- 136806 BEETHOVEN Symphony No. 7 - B.P.O./H. von Karajan.
- 136811 STOCHEHAUSEN, Son of the Young Man.
- 136812 MOZART Concerto for Piano Nos. 8 & 7 / W. Kempff.
- 136816 BUCHCHERINI, Concerto for Cello - C.P.E. BACH, Concerto for Cello - P. Fournier.
- 136820 BACH, Concerto for Violin Nos. 1 & 2 - Concerto for two Violins - David & Igor Oistrakh.
- 136822 TCHAIKOVSKY, Concerto for Piano No. 1 S. Richter, / H. von Karajan.
- 136824 MOZART Concerto for Piano Nos. 22 & 6 - G. Anda.
- 136853 MOZART, Concerto for Flute & Harp, K. 299 - REINECKE, Concerto for Harp K. Zoeller, N. Zabaleta.
- 136864 HANDEL Suites from the Water Music & The Royal Fireworks - B.P.O./R. Kubelik.
- 136890 NICAMOR ZABALETA, Recital, works by Bach, Corelli, Handel, etc.
- 136907 BACH Organ Works, K. Richter.
- 136917 MOZART, Concerto for Piano No. 18, K.456, No. 20, K. 466 - S. Akumava.
- 136920 STRAVINSKY, Le Sacre du Printemps Berlin Phil. Orch. Karajan.
- 136922 DVOŘAK, Symphony No. 9, Op. 95 "New World" Berlin Phil. Orch. Karajan.
- 136934 BEETHOVEN, Bagatelles / W. Kempff.
- 136935 BEETHOVEN, Piano Sonata No. 1 in F minor, - No. 19 in G Major, - No. 12 in A sharp major, - No. 20 in G major / W. Kempff.
- 136936 BEETHOVEN, Piano Sonata No. 2 in A major, No. 3 in C major, / W. Kempff.
- 136937 BEETHOVEN, Piano Sonata No. 5 in C minor, No. 6 in F major, No. 7 in D major - W. Kempff.
- 136938 BEETHOVEN, Piano Sonatas Nos. 4, 5, 6, 10 / W. Kempff.
- 136939 BEETHOVEN, Piano Sonatas Nos. 11, 13 & 27 / W. Kempff.
- 136940 BEETHOVEN, Piano Sonatas Nos. 16, 18, & 22 / W. Kempff.
- 136942 BEETHOVEN, Piano Sonatas Nos. 17 in D minor, The "Store" No. 26 in E sharp major "Les Adieux", No. 28 in A major, / W. Kempff.
- 136944 BEETHOVEN, Piano Sonata No. 29 in B major, No. 30 in E major, / W. Kempff.
- 136945 BEETHOVEN, Piano Sonatas Nos. 31 in A sharp major, no. 32 in C minor / W. Kempff.
- 136986 VIVALDI Concerto for Cello - COUPERIN Pieces en Concert - STRAVINSKY, Suite Italienne P. Fournier.

STEREO - ARCHIVE PRODUCTION

- 196032 BACH Italian Concerto, BWV 971, - French Overture, BWV 831 R. Kirkpatrick.
- 196186 BACH Suites for Solo Cello, Nos. 1 & 2 - P. Fournier.
- 196187 BACH Suites for Solo Cello, Nos. 3 & 4 - P. Fournier.
- 196188 BACH Suites for Solo Cello, Nos. 5 & 6 - P. Fournier.
- 196272 BACH Orchestral Suites, Nos. 2 & 3, K. Richter.
- 196273 BACH Orchestral Suites, Nos. 1 & 4, K. Richter.
- 196318 VIVALDI Concerto for Piccolo - Concerto for Cello, Concerto for Two Violins (Echo), Concerto for Viola d'amore.
- 196320 BACH Musical Offering K. Richter.
- 196321 BACH Concerto for Violin, Oboe, BWV 1060, Concerto for Two Violins, BWV 1043, - Concerto for Two Harpsichords, BWV 1060 K. Richter.
- 196351 C.P.E. BACH, Concerto for Cello, - Quartet for Flute, Alto, Cello and Piano.
- 196352 TELEMANN, Concerto for Trumpet, Concerto for Three Oboes, Three Violins.
- 196365 HANDEL Water Music, Complete A. Wenzinger.
- 196367 C.P.E. BACH Magnificat in D major, - A. Detel.
- 196369 J.C.F. BACH, Double Concerto for Viola & Piano, - Sonata for Harpsichord, Flute & Cello.
- 196412 BACH Sonatas for Flute & Harpsichord, Nos. 1, 2 & 3.
- 196413 BACH Sonatas for Flute & Continuo, Nos. 1, - 3.
- 196461 VIVALDI, The Four Seasons R. Baumgartner.
- 196558 HANDEL Four Sonatas for a German Flute.
- 196695 GOLDBERG, Concerto in D minor for Harpsichord, Sonata for Two Violins.

50% par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus Suggérez un deuxième choix

GARANTIE 1ère QUALITÉ • SCELLÉ

ALBUMS 2 DISQUES

- Reg. \$13.76 Spécial \$11.16
- 136844 BACH Well Tempered Clavier, Vol. 1.
 - 136891 BERG Wozzeck, K. Boehm.
 - 136928 BEETHOVEN Missa Solemnis, Op. 123 B.P.O./Karajan.
 - 136906 BACH The Art of the Fugue, - H. Walcha.
 - 196017 HANDEL Concerti Grossi, Op. 3, Nos. 1-6 A. Wenzinger.
 - 196143 BACH Six Bandenburg Concertos R. Baumgartner.
 - 196172 BACH Four Orchestral Suites, - K. Richter.
 - 196311 BACH Well-Tempered Clavier, Vol. 1, R. Kirkpatrick, Clavichord.
 - 196325 BACH Sonatas for Flute & Harpsichord, Complete K. Bob. 78 Jem.
 - 196334 TELEMANN Table Music, Vol. 1 - A. Wenzinger.
 - 196336 TELEMANN Table Music, Vol. 2 - A. Wenzinger.
 - 196381 BACH 6 Sonatas for Violin / Harpsichord.
 - 196382 W. Schneiderhan, K. Richter.
 - 196338 TELEMANN Table Music, Vol. 3 - A. Wenzinger.

ALBUMS 3 DISQUES

- Reg. \$20.94 Spécial \$16.14
- 136411 BEETHOVEN String Quartets, Op. 18, Nos. 1 to 6 Amadeus Quartet.
 - 136534 BEETHOVEN String Quartets, Op. 59, Nos. 1 to 3 (Razuv. 76 mtsky) Op. 74 & Op. 95 Amadeus Quartet.
 - 136976 BACH Brandenburg Concertos (6) Two Orchestral Suites 78 Nos. 2 & 3 B.P.O./Karajan.
 - 136993 BEETHOVEN Complete Sonata of Piano & Cello P. Fournier.
 - 136946 BACH Well Tempered Clavier, Vol. II R. Kirkpatrick.
 - 196190 BACH Suites in B minor, - K. Richter.
 - 196356 BACH 6 Sonatas for Solo Cello - P. Fournier.

ALBUMS 4 DISQUES

- Reg. \$27.92 Spécial \$22.32
- 136537 BEETHOVEN String Quartets, Op. 127, Op. 130 & 131, 132, 40 133, - Grösse Fugue, Op. 133 Amadeus Quartet.

MONTROSE
3162 est, Bélanger Montréal 36 RA. 9-2833

En août le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 6.00 p.m. excepté jeu. et vend. jusqu'à 9h.30 p.m.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Les Lions de Vancouver ont aussi commencé la saison sur le bon pied en prenant la mesure (18-16) des Blue Bombers de Winnipeg dans le match inaugural. Ci-haut, Ken Nielsen est sur le point de capter la longue passe du quart-arrière John Schneider, des Blue Bombers. Le défenseur des Lions interviendra trop tard pour faire rater le jeu. Téléphoto PC

En mauvaise direction

Fulgurant début de saison des Alouettes de Montréal

Les Alouettes de Montréal ont commencé leur saison de magistrale façon en encaissant un échec cuisant de 27-10 aux mains des Eskimos d'Edmonton devant une foule de moins de 15.000 spectateurs à l'autostade, hier soir lors de la joute inaugurale interdivision du circuit canadien de football. Rappelons aux amateurs de football que les Alouettes n'ont gagné que deux parties au cours de toute la saison l'an dernier, perdant douze joutes sur quatorze.

Les Eskimos avaient terminé la saison dernière en troisième place de leur division, remportant sept victoires consécutives au cours des neuf dernières joutes de leur calendrier.

Les Eskimos ont tenu les Alouettes en échec complet au cours de la première moitié de la rencontre. Les Eskimos menaient 6-0 après le premier quart en raison d'un

touche non converti du centre-arrière Art Perkins.

Perkins a enregistré un deuxième touche au cours de la joute et Jim Thomas a marqué le dernier touche des vainqueurs. Peter Kempf, un ex-Alouette, a enregistré deux bottés de placement au deuxième quart pendant que Perkins y allait de son deuxième touche de la partie.

Jim Long est finalement parvenu à inscrire les Alouettes au tableau de pointage avec un placement au troisième quart et le quart-arrière Carroll Williams a complété le pointage des Montréalais avec leur seul touche au dernier quart, touche converti par Jim Long.

3. Edmonton Placement Kempf	10:39	6. Edmonton Touché Thomas	8:48
4. Edmonton Touché Perkins	13:33		
Troisième quart			
5. Montréal Placement Long	6:52	7. Montréal Touché Williams	3:38
		8. Edmonton Simple Kempf	10:43

Le taux de retraite est augmenté dans la A.F.L.

NEW YORK — Un accord survenu hier entre les joueurs de la ligue Américaine de football et les propriétaires des équipes a sensiblement augmenté le taux de retraite de ces joueurs.

A l'âge de 65 ans un joueur, qui aura eu cinq années d'activité dans la ligue, recevra une pension de 689 dollars par mois au lieu de 500. Un joueur, qui aura eu dix années d'activité, recevra mille 132 dollars au lieu de 775 et avec 15 années d'activité, il recevra mille 497 dollars au lieu de 990.

Il semble que la raison principale de la rupture des négociations entre les joueurs et les propriétaires de la ligue Nationale de football soit que les joueurs avaient manifesté des exigences plus grandes.

Banks atteint le chiffre de 460 circuits et les Cubs se hissent au 4ème rang!

CHICAGO — Le vétéran Ernie Banks a réussi l'exploit de cogner deux circuits dans une même partie pour la quatrième fois cette saison, hier, alors que les Cubs de Chicago ont battu les Astros de Houston 6 à 1 dans la ligue Nationale de baseball.

A la suite de ce triomphe, les Cubs sont passés de la cinquième à la quatrième position au classement du circuit, à 15 1/2 parties des meneurs, les Cardinals de St-Louis et à 1/2 partie des Bra-

ves d'Atlanta, au troisième échelon.

Banks a cogné son premier circuit qui fut l'un des trois claqués par les Cubs au cours de la quatrième manche. L'assaut des Cubs a envoyé le débutant Denny Lemaster, des Astros aux douches, lui infligeant sa onzième défaite au monticule cette saison.

Billy Williams a cogné son 14e circuit de la saison et Jim Hickman son deuxième. Banks a envoyé la pilule du lanceur

de Banks et le neuvième des Cubs au cours des deux dernières parties.

Foster voudrait se mesurer à Joe Frazier

NEW YORK — Bob Foster, le champion du monde des poids mi-lourds, qui vient de remporter une brillante victoire sur Charlie Polite, vise maintenant la catégorie supérieure et la manne de dollars qui y est distribuée.

Foster, dont le poids actuel est de 179 livres, soit quatre livres au-dessus de la limite des poids-lourds, voudrait obtenir un combat pour le titre des poids lourds soit contre Joe Frazier, ou contre Jim Ellis.

Le titre au Summerlea

Pour la troisième année consécutive le club de golf Summerlea de Montréal a remporté le championnat provincial de golf junior par équipes avec un total de 311; l'é-

Poirier et Giardino ont enfin signé

OTTAWA — Deux autres joueurs ont signé leur contrat pour la saison 1968 avec les Rough Riders d'Ottawa, de la Conférence de l'est du football canadien.

Il s'agit du demi défensif Joe Poirier et du second de ligne Wayne Giardino.

A quelques heures de leur première rencontre officielle contre les Tiger Cats de Hamilton cinq joueurs n'ont pas encore signé leur contrat.

Ce sont l'arrière Bo Scott, l'ailier offensif Jay Roberts, le centre Doug Specht, le demi défensif Don Sutherland et le garde offensif Roger Perdrix.

Repos à Ryan

NEW YORK — Le lanceur droitier Nolan Ryan, une recrue chez les Mets de New York, de la ligue Nationale de baseball, souffre d'ampoules aux doigts de la main droite et il a été placé sur la liste des joueurs blessés.

Il sera absent du jeu durant au moins 21 jours. Afin de le remplacer dans son alignement, la direction des Mets a rappelé de son club ferme de Jacksonville le lanceur droitier Jim McAndrew.

Plusieurs records sont en danger

LINCOLN (NEBRASKA) — Une bonne douzaine de records du monde seront en danger lors des championnats des Etats-Unis qui auront lieu à compter d'aujourd'hui jusqu'à dimanche à Lincoln (Nebraska) avec la participation des meilleurs nageurs et nageuses américains et un fort contingent étranger dans lequel sont représentés 8 pays (Mexique, Japon, Canada, Afrique du Sud, Suède, Pérou, Argentine et Colombie).

Six concurrents qui possèdent au total huit des douze records mondiaux individuels masculins et cinq nageuses, détentrices de neuf des douze records féminins, figureront parmi les quelque 400 engagés à ce premier grand rassemblement de la natation américaine avant les jeux olympiques de Mexico.

Rares parmi les étrangers sont ceux qui sont en mesure de faire échec aux phénomènes américains dans leurs propres championnats. Le Mexicain Guillermo Etchevarria qui, les années précédentes, n'était qu'un figurant parmi l'élite américaine, est l'un d'entre eux. Il s'attaquera une nouvelle fois à Mark Spitz et Greg Charlton au 400 mètres libre et la revanche qu'il accordera à Mike Burton sur 400 mètres constituera l'un des clous de ces quatre journées.

Baseball

CLASSEMENT

Ligue Nationale				
	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	69	36	.657	—
Cincinnati	52	47	.525	14
Atlanta	54	51	.514	15
Chicago	54	52	.509	15 1/2
San Francisco	52	51	.505	16
Pittsburgh	50	53	.485	18
Philadelphie	48	54	.471	19 1/2
New York	49	57	.457	20 1/2
Los Angeles	46	58	.442	22 1/2
Houston	45	50	.429	24

Ligue Américaine				
	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	64	39	.621	—
Baltimore	56	45	.554	6
Cleveland	58	47	.552	7
Boston	53	47	.530	9 1/2
Oakland	51	51	.500	12 1/2
Californie	48	53	.475	15
Minnesota	48	53	.475	15
New York	47	52	.475	15
Chicago	44	55	.444	18 1/2
Washington	36	63	.364	26

Dandre triomphe dans la 11e étape du Tour

THETFORD MINES — Pierre Dandre a remporté hier à la onzième étape du Tour cycliste de la Nouvelle-France qui conduisait les coureurs de Lac Mégantic à Thetford Mines, un trajet de 65 milles.

Dandre a complété l'épreuve en un temps de 2:47.45 secondes.

HIER

Ligue Nationale

Houston	100	000	000-1	3 0
Chicago	000	401	014-6	10 0
Lemaster, Burhardt 4, Ray 5, Coombs 8 et				
Batsman; Jenkins et Handley, G. — Jenkins,				
12:10 P. — Lemaster, 9-11, Cir. — Chicago,				
Williams 14; Banks 2, 18, Hickman 2.				

des. Sigi Koch a croisé le fil d'arrivée au deuxième rang quelques secondes plus tard alors que John Allis, vainqueur de l'étape Ste-Foy-Mégantic, terminait en troisième place.

Gary DeJong, un autre membre de l'équipe Cascade avec Koch, a terminé la onzième étape au quatrième rang suivi de son coéquipier Hank Koning.

Sigi Koch et l'équipe Cascade de l'Alberta mènent toujours au classement général du Tour. La classique prendra fin dimanche à Ville d'An-

jou. Thetford Mines est situé à 145 milles à l'est de Mont-environ.

Les Dodgers ont rappelé Bart Shirley

LOS ANGELES — Les Dodgers de Los Angeles, de la ligue Nationale, ont rappelé le joueur de champ intérieur Bart Shirley de leur club ferme de Spokane et y ont renvoyé Luis Alcaraz.

CLASSEMENT DES CONDUCTEURS A RICHELIEU

Noms	Départs	1er	2e	3e	Moy
WHITE Roger	24	10	3	3	.528
ST-JACQUES Léon	18	5	3	3	.426
DOSTIE Marcel	32	8	6	6	.417
PLOUFFE Yvon	26	8	1	3	.368
BOUCHER André	69	14	13	12	.366
TURCOTTE Melvin	91	17	18	10	.333
CÔTE Benoit	104	20	17	13	.325
WIENER James	21	4	2	5	.323
POULIN Charles	46	7	11	4	.314
JODOIN Jean	26	4	4	5	.303
PELLETIER Claude	58	12	7	5	.303
HANNA Albert	86	13	18	5	.287
MARTINEAU Jean-Claude	40	5	7	4	.256
HEBERT Jacques	45	7	5	4	.247
BOURGON Wilfrid	53	8	3	10	.245
GRISE Serge	83	6	14	19	.242
CALDWELL Russ	36	6	0	7	.231
ROBILLARD Percy	103	12	9	18	.223
MARTINEAU Jean-Jacques	23	4	0	3	.217
TURCOTTE Ronald	22	2	2	0	.217
LACHANCE Michel	20	1	5	1	.206
ST-JACQUES Claude	26	0	4	7	.201

Marcel Dostie vogue vers le championnat

La lutte demeure serrée dans la course au meilleur conducteur du présent "meeting" de 39 jours au Parc Richelieu et il en sera ainsi jusqu'à la fin.

Une mince marge de 51 points sépare les trois meneurs, tandis que deux autres, Roger White et Léon St-Jacques, conservent des chances de l'emporter. Toutefois, ces deux derniers n'affichent pas encore le nombre minimum de départs requis.

Marcel Dostie, Yvon Plouffe et André Boucher sont les meneurs actuels. Dostie, entraîneur et conducteur attitré de la Ferme Miron, présente une moyenne de .417, en vertu d'une excellente fiche de huit victoires, six deuxième places et six troisièmes en 32 courses.

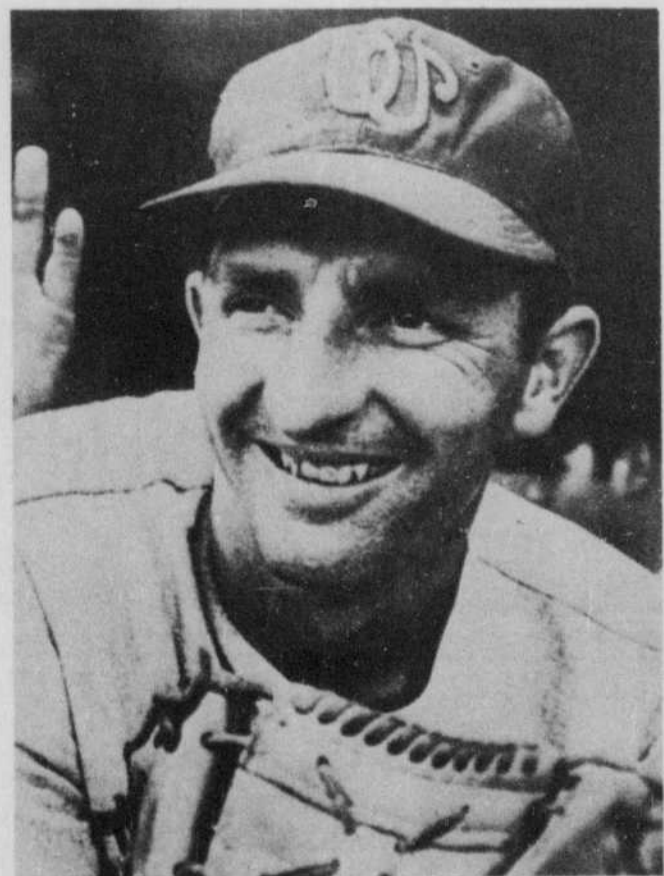
Plouffe, de Angers, Qué., connaît présentement l'une de ses meilleures réunions. C'est lui qui est l'aspirant numéro un avec une moyenne de .368. Boucher vient en troisième avec .366, tandis que Benoit Côté (.325) et Melvin Turcotte (.333) suivent de près. Un minimum de 39 départs est requis pour être éligible à ce concours.

Après la soirée de relâche, aujourd'hui, l'activité reprendra de plus belle au Parc Richelieu demain, quand sera présentée une autre tranche de la riche série canadienne, réservée aux pouliches.

Un total de 16 jeunes pouliches doivent prendre le départ dans cette compétition, qui sera courue en deux divisions, à cause du trop grand nombre d'inscriptions.

Chacune des deux divisions offrira une bourse de \$7,780 et encore une fois, la Ferme Miron aura certainement un favori dans l'une des deux courses. Marcel Dostie enver-

ra en course trois de ses protégées, Carmen Mir, Quebec Mir et Star Mir.



CLEVELAND — Le premier triple jeu effectué par un seul joueur au cours des 41 dernières années des ligues majeures de baseball a été réussi, mardi soir à Cleveland, par l'arrêt-court des Senators de Washington Ron Hansen, dans la partie centre des Indiens de Cleveland. Dave Nelson a ouvert la deuxième manche en frappant un simple et Russ Snyder a reçu un but sur balles. Le frappeur suivant Joe Azcue a frappé une flèche aux mains de Hansen. Après ce retrait Hansen toucha au deuxième but pour retirer Nelson qui se dirigeait vers le troisième but et compléta son triple jeu en allant toucher Snyder qui s'amenait vers le deuxième but. Seulement sept joueurs ont réussi des exploits semblables à celui de Hansen. Téléphoto PA

Condition féminine

L'encyclique ne changerait rien...

...au comportement professionnel des médecins, travailleurs sociaux, conseillers familiaux

propos recueillis par Solange Chalvin

● Les témoignages des femmes qui sont les plus touchées par la récente Encyclique "Humanae Vitae" nous arrivent nombreux. Nous ne pouvons malheureusement, faute d'espace, y donner toute la place qu'il faudrait. Aujourd'hui, un gynécologue, un travailleur social, un responsable du Service de Préparation au mariage, tous des personnes qui auront à assumer auprès des familles des responsabilités précises au moment d'une consultation sur la régulation des naissances, nous expriment leur désaccord, leur consternation tout en affirmant que la nouvelle Encyclique ne changera rien à leur comportement sur le plan professionnel. Plusieurs groupes féminins et associations nous ont promis des déclarations que nous publierons au fur et à mesure qu'elles nous parviendront. Le directeur du Centre de planification familiale de Montréal, le Dr Serge Mongeau, actuellement au Chili, fera connaître d'ici quelques heures son témoignage.

L'encyclique, motif de fierté et d'espoir

Dans un communiqué remis à la presse, l'association des parents catholiques du Québec, en annonçant la tenue dimanche le 4 août prochain d'une importante réunion de ses membres, en vue d'étudier la récente encyclique "Humanae Vitae", qualifie le message de Paul VI de contribution la plus importante du siècle, au progrès spirituel et moral de l'humanité.

"On peut présumer que tous les catholiques, dit le texte, qui voudront se placer dans la perspective de l'Eglise, accepteront les principes et les conclusions de l'encyclique et trouveront d'autres solutions que "la pilule" aux problèmes que pose une saine planification de la famille. Nombre de catholiques voient déjà dans "Humanae Vitae", un motif sans égal de fierté et d'espoir, comme membres de l'Eglise, et sa plus importante contribution, dans notre siècle, au progrès spirituel et moral, comme au bonheur de la famille et de l'humanité."

La déclaration de l'association des parents catholiques du Québec qui est signée du président, M. Louis Bouchard dit aussi que "dans la confusion et la division des esprits sur ce problème, une Eglise du silence attendait depuis longtemps que le Magistère se prononce, pour éclairer et guider la conscience des chrétiens. L'usage généralisé de la pilule anti-conceptionnelle devenant, au jugement de personnes averties, médecins, moralistes et autres, de diverses compétences et de religion différente, la pire menace à la santé physique et morale des individus et des peuples".

homme, mais il faut aussi éviter de leur imposer les nôtres. Si la seule solution pour des familles pauvres et déjà trop pourvues d'enfants, est la contraception, je ne vois pas pourquoi nous ne sommes pas pour nous en occuper, car le devoir de tout travailleur social est de rester attentif aux besoins individuels des gens et d'apporter à leurs problèmes, les solutions les plus modernes et les plus sûres possible.

"Il faut respecter les croyances des familles qui nous consultent, ajoute M. Prud'homme, mais il faut aussi éviter de leur imposer les nôtres. Si la seule solution pour des familles pauvres et déjà trop pourvues d'enfants, est la contraception, je ne vois pas pourquoi nous ne sommes pas pour nous en occuper, car le devoir de tout travailleur social est de rester attentif aux besoins individuels des gens et d'apporter à leurs problèmes, les solutions les plus modernes et les plus sûres possible.

Ce problème nous dit encore M. Prud'homme aurait dû être laissé à la conscience personnelle des époux. Le désir de mettre au monde des enfants est encore très fort chez l'homme mais certaines autres valeurs comme la justice sociale, la générosité, la charité vis-à-vis d'autres peuples sont des valeurs trop méconnues de nos jours. "J'aurais bien préféré un appel à la générosité, demandant aux catholiques non seulement de procréer des enfants mais de s'occuper de enfants des autres qui meurent de faim".

Consternation au Service de préparation au mariage

Au nom de quelques permanents du Service de Préparation au mariage de Montréal, M. Noël Ducharme, nous dit qu'il est consterné et profondément troublé à la lecture de l'encyclique "Humanae Vitae". "On s'attendait franchement à un élargissement des prescriptions de l'Eglise en ce qui concerne la régulation des naissances. Tout d'ailleurs nous laissons prévoir une telle évolution. C'est justement parce que nous avons pris une part active et suivi de près les travaux des diffé-

rentes commissions mises en place pour conseiller le Vatican, que nous avions confiance".

Pour certains conférenciers du SPM qui ont à préparer les jeunes au mariage chrétien, les nouvelles directives les laissent absolument perplexes. "Est-ce possible, nous dit l'un d'entre eux, que le Pape s'appuie en parlant de "paternité responsable" uniquement sur l'aspect physique et biologique de l'amour conjugal. Tout le monde sait aujourd'hui que l'expression de l'amour conjugal doit tenir compte non seulement de la relation sexuelle, mais du climat psychologique, social et économique dans laquelle elle s'inscrit". Comment peut-on accepter de mettre au monde tous les enfants issus d'une vie conjugale normale dans un cadre social et économique qui ne peut en recevoir plus de quatre ou cinq par famille?

De son côté, M. Ducharme nous souligne qu'il est en accord parfait avec la première partie de l'Encyclique qui rappelle aux catholiques leur devoir de transmettre la vie humaine et aussi celui de faire échec au climat matérialiste et sensuel qui nous entoure.

"Mais je ne crois pas que les jeunes couples catholiques aient l'intention de se soustraire à ce devoir. Nous recevons ici au Service de Préparation au mariage de Montréal, 10.000 couples par année dont le voeu le plus cher, en se mariant, est justement d'avoir des enfants. La moyenne en désirent trois ou quatre... on est bien loin du rejet de l'enfant. D'ailleurs ce désir est profondément ancré au coeur de tous les hommes. C'est aussi parce que ces couples assument leurs responsabilités qu'ils recherchent une forme de planification familiale qui soit sûre et compatible avec l'épanouissement de leur amour conjugal".

Si Paul VI tient à donner un enseignement traditionnel de tout repos qui passe avant la vérité et avant les progrès accomplis par la science depuis plusieurs années, c'est son droit, mais il peut difficilement demander aux couples modernes qui ont accès à toutes les découvertes scientifiques, de se plier à des règles aussi anciennes. Pour le directeur du SPM de Montréal, le manque total de confiance aux couples que le Pape manifeste à l'égard des laïcs est inacceptable et met en danger la soumission des catholiques d'autre part, doivent avoir devant les autres enseignements de l'Eglise.

"Depuis déjà quelques années - c'est-à-dire durant toute la période d'indécision qui a précédé l'encyclique "Humanae Vitae" nous disions aux jeunes couples que l'Eglise était en état de recherche et nous leur faisons connaître les deux tendances en opposition, leur demandant de prendre leurs responsabilités selon leur conscience personnelle: à partir d'aujourd'hui, en tant qu'organisme catholique, nous devons faire connaître la nouvelle position de l'Eglise. Nous allons essayer de dialoguer avec le clergé afin de connaître la meilleure attitude à adopter. Toutefois, honnêtement, je ne pense pas que nous puissions priver les couples des informations qu'ils continueront à réclamer sur la régulation des naissances".

M. Ducharme nous dit que le devoir des responsables de la formation chrétienne des couples sera surtout de sécuriser les angoisses des jeunes qui pourraient avoir tendance à se croire en dehors de l'Eglise parce qu'ils utiliseraient d'autres moyens de contraception que ceux qui semblent maintenant autorisés par le Vatican.

L'évêque de St-Jean demande la soumission aux directives

par Jean-Pierre Proulx

"Le premier responsable de notre Eglise, Sa Voix qui annonce aujourd'hui encore la maîtrise de soi, la générosité, l'attention à l'autre, aura peut-être difficulté à se faire entendre et écouter. L'amour conjugal qu'il présente aux époux, n'est pas toujours celui auquel les invitent le milieu environnant et la publicité habituelle".

C'est là une partie de la lettre que l'évêque de Saint-Jean, Mgr Gérard Marie Coderre vient d'envoyer aux fidèles de son diocèse, lettre qui devra être publiée dimanche prochain dans les bulletins paroissiaux. La lettre cependant n'est pas de la main de Mgr Coderre. C'est en effet une lettre de l'évêque de Hull, Mgr Charbonneau, qui l'a d'abord envoyée à ses fidèles, l'évêque de Saint-Jean l'a fait sien. D'autre part, l'évêque de Saint-Jean dans une autre lettre envoyée aux prêtres de son diocèse, demande de se soumettre aux directives pastorales de l'encyclique.

L'évêque de Saint-Jean explique donc aux fidèles que l'encyclique vient donner une réponse claire à une question devenue angoissante. La mission du pape poursuit l'évêque n'était pas d'apporter une conclusion aux recherches scientifiques des savants mais à éclairer les millions d'époux pour qu'ils servent Dieu et accomplissent leur salut et montrer comment ils seront témoins de l'Eglise dans le monde d'ici. La mission du pape ajoute Mgr Coderre en citant Saint-Paul, est de rappeler "que si nous voulons vivre, ce n'est pas la chair mais l'esprit qui doit nous guider". Sa mission est de proclamer comme Jésus ce qu'il sait être la vérité.

L'évêque note ensuite que le pape a parlé, il aura peut-être de la difficulté à se faire entendre car ajoute-t-il l'amour conjugal qu'il présente n'est pas toujours celui auquel les invitent le milieu ambiant et la publicité.

Une perspective de foi

Selon l'abbé Roland Dorris, p.s.s., spécialiste de la théologie du mariage, il faut lire et accepter l'encyclique de Paul VI dans une perspective de foi. Selon lui, les arguments de la loi naturelle proposés par Paul VI pourraient, pris séparément ne pas être convaincants. Cependant pris globalement, ils font poids par la loi de la convergence. L'abbé Dorris croit d'ailleurs que le magistère a

la compétence pour interpréter la loi naturelle. En effet, précise l'abbé Dorris, l'Eglise doit guider tout l'homme et par conséquent interpréter toute la loi morale qui est et surnaturelle et naturelle. Il a cependant précisé que cette vision de l'Eglise ne peut être comprise que dans la foi. C'est d'ailleurs ce que souligne l'abbé Dorris ce que propose Paul VI quand il demande au prêtre dans son encyclique "un assentiment qui est dû non pas tant à cause des motifs allégués que plutôt en raison de la lumière de l'Esprit-Saint, dont les Pasteurs de l'Eglise bénéficient à un titre particulier pour exposer la vérité".

Est-il possible de penser à une contestation des évêques, un peu comme l'apôtre Paul qui raconte "avoir parlé en face à saint Pierre?" Il est possible à répondre l'abbé Dorris que certains évêques manifestent vivement leur désaccord au pape. Pour ce qui est d'une contestation globale, cela ramène à toute la théologie de la collégialité qui somme toute est encore trop floue pour qu'on puisse répondre.

D'autre part l'abbé Dorris a fait remarquer qu'il ne fallait pas confondre collégialité et démocratie. Selon lui dans le cas de l'encyclique, la collégialité a été respectée parce que les évêques ont été consultés pendant le concile, quoique privément, que non seulement les évêques mais un grand nombre de prêtres, de laïcs, d'experts l'ont aussi été.

Le Père Ambroise Lafortune

"Je continuerai dans mon ministère à renseigner les gens sur les principes proposés par l'Eglise laissant le soin à chacun de les mettre en pratique ou non selon leur conscience".

C'est ce qu'a déclaré le père Ambroise Lafortune, appelé à commenter l'encyclique de Paul VI sur la régulation des naissances. Pour le père Ambroise, l'Eglise aura toujours le rôle d'énoncer les principes nécessaires à la vie chrétienne et à la vie tout court.

Il a en outre émis l'avis que l'encyclique ne traitait pas d'une manière exhaustive du rôle et de la place de la femme dans le couple et la famille. Je crois, a-t-il dit, que la femme est au début de son émancipation et que l'encyclique de Paul VI ne l'aidera pas de ce point de vue.

une méthode "catholique" je dis à mon patient de consulter un prêtre. J'essaie de trouver pour le couple qui me consulte la méthode qui convient la mieux aux buts recherchés: en général, ces buts sont la contraception et l'épanouissement sexuel du couple.

Les répercussions possibles de l'encyclique sur les couples du Québec seront bien mineures, croit le Dr Lorrain. "Le mouvement est maintenant irréversible; les couples ont acquis une maturité et des connaissances en ce domaine, en plus d'une liberté et d'une harmonie conjugale à laquelle ils ne renonceraient pas facilement. Toutefois, dans les centres éloignés, là où la contraception n'avait pas encore pénétré, il est possible que les femmes plus scrupuleuses, moins instruites, aient moins d'accès aux différentes méthodes de régulation des naissances."

Analysant les différentes méthodes de contraception, le Dr Lorrain nous dit que la méthode Ogino n'est d'ailleurs pas plus naturelle que n'importe quelle autre puisque le couple qui la pratique utilise justement les périodes di-

tes infécondes pour accomplir l'acte sexuel. Autrement dit, le but souhaité est exactement le même que celui qui prend la pilule... à savoir ne pas avoir d'enfant.

Les moyens importants peu, nous dit encore le Dr Lorrain, ce qui est scandaleux c'est de laisser naître des enfants au hasard, sous prétexte qu'on pratique une méthode dite naturelle.

En tant que catholique, le Dr Lorrain trouve malheureux que Paul VI n'ait pas tenu compte des recommandations des commissions qu'il avait lui-même mises en place et qui se composaient de gens hautement qualifiés. "Ce problème aurait dû tout simplement être relégué à la conscience personnelle des époux, ceux-ci auraient eu la responsabilité de se renseigner auprès de leurs médecins pour choisir la méthode leur convenant le mieux pour répondre à leurs aspirations familiales". Le caractère négatif de l'encyclique ainsi que son aspect de décision personnelle et autoritaire troublent les catholiques, ajoute le Dr Lorrain, "parce que nous croyons véritablement avoir pris place dans l'Eglise".

Horaires-TV

JEUDI	
10.55 Aujourd'hui à CBFT	11.50 Cinéma
12.30 Ulysse et Oscar	1.00 Les yeux dans les yeux
1.15 Cinéfeuilleton	1.30 L'abbé de la ligne U
2.00 Les Saintes-Chéries	2.30 Ni oui, ni non
3.00 Cinéma	3.30 Jeux de femmes
4.30 La boîte à surprise	5.00 Thierry La Fronde
5.30 Bidule de Tarmacadam	6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles de l'éphémère	6.50 Téléjournal
7.30 Les Cavaliers de la route	8.00 Commando du désert
8.30 A la seconde	9.00 Au cœur du temps
10.00 Tirez au clair: Les enfants de 12-13 ans	11.00 Téléjournal
11.15 Supplément régional	11.30 Nouvelles du sport
11.40 Cinéma	1.15 Téléjournal
1.30 La parole ou l'ordure	1.45 Téléjournal
CFTM 10	
7.45 Mire et musique	8.00 Métro-matin
9.00 Tout et café	10.00 L'école du bonheur
10.15 Bonjour Capitaine	11.00 Les hommes volants
11.30 Aventures	12.00 Première édition
12.15 Ciné-roman	12.30 Cinéma
1.30 Eternel amour	1.45 Madama s'amuse
2.30 Ciné-jeudi	3.30 Ciné-jeudi
4.00 Ciné-jeudi	5.30 La cabane à Midas
6.00 Télé-Métron	6.40 Sport Images
7.00 Dernière heure	7.15 Télé-Métron
8.00 Un peu beaucoup	8.30 Mon mardi favori



Week end dans le nord!

Passer un magnifique week-end familial! Prix spéciaux du vendredi soir au dimanche après-midi \$28.50 par personne, \$12.50 pour les enfants de moins de 12 ans. Repas succulents, comprenant le fameux Party au Barbecue du Samedi Soir, avec steak ou homard et toutes les garnitures! On en reprend! Natation, pêche, canotage, tennis, ski nautique, jeu de gais.

Programme pour les jeunes, avec moniteurs. Danse tous les soirs. Joie de vivre durant le week-end au Far Hills Inn, à 50 minutes de Montréal. Réservez dès maintenant. Téléphone: Val-Morin 322-2014, ou Montréal 866-2219. Ou écrivez à Pierre Robitaille, gérant, Far Hills Inn, Val Morin, Québec.



Party du samedi soir Samedi prochain, rassemblez les amis et venez goûter le fameux barbecue du samedi soir. Homard ou steak et toutes les garnitures! \$5.50 par personne. La maison vous invite à en reprendre! Plongez dans la piscine! Dansez tous les soirs!

CIDRE DE NORMANDIE
MARQUE EVA
Léger - Fruité - Pétillant
Importé de France
TENEUR EN ALCOOL 2 1/2 %

En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix. Est servi dans les restaurants, boîtes à chansons, etc... licencés ou non.

Distributeur-grossiste
Gabriel Boussion
470, Avenue Ogilvy
Montréal, 15 - P.Q.
276-1224 ou 276-1127

De grâce, aidez-nous à calmer le gérant de notre entrepôt.

"Si ces tapis ne s'en vont pas, c'est moi qui m'en irai!" Monsieur Hulín, le gérant de notre entrepôt, est de mauvaise humeur.

Ses locaux sont bourrés de tapis de notre stock courant, sans compter les fins de série et des douzaines de coupons. Et il n'a plus de place pour les marchandises nouvelles qui arrivent sans cesse.

Alors, au risque de fendre le coeur de notre comptable, il a bien fallu nous résoudre à organiser une vente monstre au rabais. Et sans demi-mesures! Nous réduisons les prix de tout notre stock courant, ainsi que les fins de série et les coupons, de 15% à 50%.

Et dans trois semaines environ, le 20 août,

Avez-vous essayé de nous confier le nettoyage de vos tapis? Nos experts traiteront vos moquettes clouées comme vos tapis mobiles avec une perfection digne de notre nom. Appelez-les à 731-7979.

1183, rue Sainte-Catherine ouest, 842-9991, du lun. au sam. 9h-17h30; le vend. jusqu'à 21h. 7800 ch. de la Côte-de-Liesse, 731-7979, du lun. au ven. 9h-17h30



quand notre vente de soldes commencera, Monsieur Hulín retrouvera son sourire.

Mais vous pouvez lui faire plaisir dès maintenant en allant, quand cela vous conviendra, choisir d'avance votre tapis. Vous pourrez voir tout notre stock courant à notre magasin du centre de la ville ou à notre entrepôt-salon d'exposition de la Côte-de-Liesse, juste à côté du Grand Motor Hotel.

Les fins de série et les coupons ne seront présentés que pendant la vente de soldes, à partir du 20 août, à l'entrepôt seulement.

Venez donc. Et n'oubliez pas que le gérant d'entrepôt que vous saurez sera peut-être le nôtre.

Perfection Rug

Au 30 juin 1968, l'actif total de Canadian Investment Fund atteignait les \$175,323,160

potins financiers

La Bourse de NY était, de nouveau, fermée hier, afin de permettre aux agents de change américains de mettre leurs livres à date. Libres de l'influence néfaste de Wall Street, nos Bourses de Montréal et de Toronto paraissent plus résistants hier. La Bourse de Londres a manifesté hier un regain de vigueur. La Bourse de Tokyo a touché hier, un sommet inconnu depuis 5 ans. Le pessimisme paraissait en baisse, hier, sur la Bourse de Paris et on notait certains progrès du côté des titres bancaires et des titres électriques.

C'est aujourd'hui le 1er août et ce mois est ordinairement témoin d'une certaine reprise au début, suite de contractions dans la suite jusqu'au lendemain de la Fête du Travail, alors que cette dernière constitue la transition entre le calme saisonnier de l'été et le relèvement des affaires à l'automne.

Le durcissement des relations entre Hanoi et Washington porterait à croire que la paix dans le Sud de l'Asie n'est pas encore un fait accompli, ce qui ne peut qu'avoir des influences contraires sur le sentiment spéculatif, à

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les ventes de la CIL ont augmenté de 7.5 p.c. durant le premier semestre

Les ventes consolidées de la Canadian Industries Limited et de ses filiales ont totalisé, pour le premier semestre se terminant le 30 juin 1968, \$156,432,000, soit une augmentation de 7.5 p.c. par rapport à la période correspondante de l'an dernier. C'est ce qu'a annoncé ce jour-ci aux actionnaires le président Leonard Hynes dans un rapport intermédiaire.

Le revenu net de \$5,050,000 équivalait à 51 cents l'action contre 53 cents l'action l'an dernier.

Le rapport révèle que les bénéfices pour cette période ont été fâcheusement touchés par une baisse sensible du prix de l'ammoniac et de ses dérivés, de la fibre coupée de polyester, du nylon, de la résine et de la pellicule de polyéthène. Les bénéfices ont aussi souffert de coûts de fabrication plus élevés et des conséquences d'une grève dans l'industrie de l'automobile.

On poursuit d'intenses efforts pour améliorer la rentabilité par l'unification et l'organisation rationnelle de l'exploitation, a déclaré M. Hynes.

La mise en marche des nouvelles fabriques de la Millhaven Fibres Limited, qui utilisent le procédé de polymérisation continue pour fabriquer la fibre coupée et le fil pour toile de pneus, a été couronnée de succès. L'usine de Lambton a fonctionné de façon satisfaisante durant sa première saison de pointe des engrais.

Augmentation des ventes et maintien des bénéfices de Du Pont du Canada Ltée, au cours du 2e trimestre

Du Pont du Canada a déclaré aujourd'hui que ses ventes du deuxième trimestre se sont élevées à \$53,245,000, soit une augmentation de huit pour cent par rapport à la même période de l'année dernière. Les bénéfices nets, qui ont été de \$3,478,000, sont demeurés à peu près inchangés et les bénéfices par action ordinaire se sont établis à 43 cents, en comparaison de 42 cents il y a un an.

Le volume des ventes s'est accru de 12 pour cent à la suite de l'augmentation maintenue des livraisons intérieures de fibres, de peintures de refinition et pour l'automobile, de produits chimiques pétroliers et de produits plastiques. Toutefois, la baisse générale des prix de vente intérieure a limité l'accroissement des revenus provenant des ventes à huit pour cent.

Les exportations ont marqué un certain progrès et nous avons en main d'autres commandes importantes qui seront livrées au cours du second semestre, a déclaré le président de Du Pont du Canada, M. Robert G. Beck.

Au cours du deuxième trimestre, la réduction des prix de vente et l'augmentation des frais de main-d'œuvre et des salaires, ainsi que certains problèmes d'approvisionnement en matières premières, de même que des frais non susceptibles de se répéter, entraînés par la cessation du commerce des peintures au détail en juin, ont largement contrebalancé l'augmentation du volume des ventes et les rendements accrus.

Les bénéfices nets du premier semestre, qui se sont élevés à \$5,792,000, ont été légèrement plus élevés que ceux de l'année dernière et les bénéfices par action ordinaire se sont chiffrés par 72 cents, en comparaison de 71 cents.

Rien n'indiquerait que la seconde moitié de 1968 serait meilleure que la première, pour la Cie de Papier Abitibi

La Compagnie de Papier Abitibi Ltée rapporte que pour les six premiers mois de 1968 son chiffre d'affaires net s'est élevé à \$127,752,000, soit une augmentation de \$23,426,000 ou de 22 p.c. par rapport à la même période en 1967. Quoique les ventes aient connu une augmentation comparable à l'année dernière dans les secteurs du papier journal, de la pâte à papier, des papiers fins et du contreplaqué, l'augmentation marquée sur 1967 est principalement due au fait que l'on a incorporé au présent rapport les chiffres d'affaires nets des nouvelles filiales de la compagnie.

Les bénéfices nets d'exploitation ont été de \$5,858,573, contre \$6,937,447 pour la période correspondante en 1967, soit un bénéfice net de 4.6% sur chaque dollar de vente, par rapport à 6.6% en 1967. Les bénéfices ont fléchi de 21% au cours du premier trimestre et de 11% au second trimestre, toujours par rapport à l'année précédente. Les bénéfices par action ordinaire pour le semestre sont de 33 cents, contre 40 cents en 1967.

Au cours des six mois clos le 30 juin 1968, un bénéfice de \$2,323,604 fut réalisé sur la vente de biens immobiliers par le siège social, et une dépense de \$460,000 fut encourue pour l'émission d'actions privilégiées.

Le fâcheusement des bénéfices d'exploitation est entièrement dû à l'augmentation des coûts. L'impôt à payer est aussi plus élevé étant donné les surtaxes levées au Canada et aux E.U. En outre, les contrats de travail récemment négociés exigent des hausses de salaires substantielles et divers avantages sociaux. Les prix de vente des produits de la compagnie n'ont pas augmenté suffisamment pour compenser la hausse des coûts.

L'usine qui possède la compagnie à Thorold, en Ontario, est paralysée par une grève depuis le 20 juin.

Dans ce rapport semi-annuel de 1968, un porte-parole de la compagnie déclare: "En raison des circonstances actuelles, rien n'indique que la seconde moitié de 1968 apportera une amélioration des bénéfices comparativement à la période correspondante en 1967".

Le revenu net de C.P. Investments a augmenté durant le 1er semestre de 1968

Le revenu net consolidé de Canadian Pacific Investments pour le premier semestre de 1968 a été de \$22,234,000, une hausse de \$2.0 millions sur celui de la même période en 1967. Selon le rapport rendu public hier.

Compte tenu d'une provision de \$2.4 millions pour les dividendes des actions privilégiées émises en novembre dernier, le rendement par action ordinaire s'est chiffré à 39.7 cents, comparativement à 40.4 cents pour le premier semestre de 1967.

Nomination à Shell Canada



M. HARRY BRIDGES

Lors d'une réunion récente, le Conseil d'administration de Shell Canada Limited a nommé Monsieur Harry Bridges président de la Compagnie. M. Bridges a, en outre, été élu à la présidence du Conseil d'administration de Shell Investments Limited et succédera, dans ces deux fonctions, à Monsieur Paul L. Kartzke, qui est retourné à la présidence du Conseil d'administration de Shell International Petroleum Company Limited à Londres, Grande-Bretagne. M. Bridges était également membre du Conseil d'administration de cette dernière compagnie ainsi que de Shell Petroleum N.V. et de Shell Petroleum Company Limited. Après des études universitaires à Durham, Angleterre, M. Bridges est entré, en 1937, au service de Shell en Grande-Bretagne et a résidé depuis lors, dans l'exercice de ses fonctions, dans de nombreux pays où Shell opère.

Revêtant précédemment les fonctions de Coordonnateur des approvisionnements centraux et de Coordonnateur de la planification collective au siège de Shell International Petroleum Company Limited à Londres, Grande-Bretagne, M. Bridges était également membre du Conseil d'administration de cette dernière compagnie ainsi que de Shell Petroleum N.V. et de Shell Petroleum Company Limited. Après des études universitaires à Durham, Angleterre, M. Bridges est entré, en 1937, au service de Shell en Grande-Bretagne et a résidé depuis lors, dans l'exercice de ses fonctions, dans de nombreux pays où Shell opère.

U.S. Steel a haussé ses prix de l'étain

PITTSBURGH (PA) — Quelques heures à peine après la conclusion de la nouvelle convention de travail dans l'industrie métallurgique, la U.S. Steel Corp. vient d'annoncer des changements dans les prix des produits d'étain: certains prix ont augmenté, d'autres sont diminués.

La U.S. Steel, le plus gros producteur d'acier américain et qui souvent donne le ton aux Etats-Unis en matière de prix, a déclaré que les nouveaux prix entreront en vigueur à partir du 1er octobre et le demeuront jusqu'au 1er avril 1969.

Les feuilles d'étain sont surtout utilisées dans la fabrication des boîtes pour la conservation de la bière et autres boissons du genre.

Sur les 83 millions de tonnes d'acier exportées en 1967, les feuilles d'étain représentaient 6-600,000 tonnes.

À noter...

L'heure tardive de la conférence de presse, tenue hier par M.L.W. Worthington Limited, nous oblige à remettre à demain le nom de la nouvelle compagnie formée pour fabriquer et distribuer des compresseurs, etc.

Robert Morse Corporation Limited laisse entendre dans son rapport bilingue semestriel au 30 juin 1968, rendu public hier, qu'une contraction dans la demande au Canada pour ses produits et une grève aux E.-U. ont affecté son profit d'exploitation durant ce semestre, mais un gain de capital de \$690,000 a porté son revenu net consolidé pour ces 6 mois à \$939,000, soit à peine 1% de moins que le chiffre figurant pour le même semestre en 1967. Il a donc été gagné 90 cents et 85 cents par action des classes "A" et "B" respectivement, après le paiement du dividende privilégié, vs \$1.05 et \$1.00 durant le même semestre en 1967. Selon son président, M. Robert Morse III, les opérations se sont relevées après avoir été à leurs plus bas durant les 5 premiers mois de cette année et la provision fiscale de \$300,000 en juin excéda celle pour la période de janvier à mai inclusivement.

En vertu de lettres patentes supplémentaires, en date du 15 mai 1968, Power Corporation of Canada Limited a autorisé l'augmentation de son capital actions ordinaires de 10,000,000 d'actions, sans valeur au pair, à 20,000,000 d'actions sans valeur au pair ainsi que l'augmentation de son capital actions privilégiées participantes, 6% non cumulatif, d'une valeur au pair de \$5 chacune, de 1,500,000 actions de cette catégorie à 1,592,760 actions de la même classe.

Financial Collection Agencies Ltd a augmenté son dividende trimestriel à 11-14 cts, payable le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 16 du même mois.

Bridge & Tank Co a décidé d'omettre le dividende trimestriel, sur ses actions privilégiées, normalement payable le 1er septembre.

Les administrateurs de la Montreal Trust Co paieront un dividende trimestriel de 15 cts l'action le 15 octobre, aux actionnaires immatriculés le 30 septembre.

American Tel. & Tel, l'une des plus grosses compagnies dans le monde, gagnerait \$3.70 l'action ordinaire cette année, au dire de son président.

Les ventes d'électricité par Brazilian Traction Light & Power Co durant le premier semestre ont atteint les 7,405,000,000 de Kil-hres, vs 6,514,000,000 Kil-hres durant le même semestre l'an dernier.

Le secrétaire, Edmund G. Collard, Montréal, Québec le 31 juillet 1968

Plus-value des placements

Canadian Investment Fund Ltd vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport trimestriel au 31 juillet 1968. Son président M. Hugh Bullock leur fait remarquer en partie ce qui suit:

"Le dividende distribué aux actionnaires le 1er août 1968 représente le 142ième dividende trimestriel consécutif en espèces payé par votre compagnie et il s'élève à plus de \$1,650,000. Les dividendes en espèces payés au cours de l'année 1967 ont été depuis la fondation de la compagnie s'élevés respectivement à \$7,225,607.61 et à plus de \$89,000,000.00.

Le dividende actuel de 4 cents par action est d'un cent plus élevé que le dividende payé le 1er mai 1968 et il est identique à celui du 1er août 1967. Les dividendes par action payés au cours des trois premiers trimestres de l'année totalisent 10 cents, soit un montant identique à celui de la période correspondante de l'an dernier. Les dividendes payés ont atteint, en 1966, 15 1/2 cents par action et, en 1967, un sommet sans précédent de 16 cents.

La régularité du dividende de Canadian Investment Fund, Ltd. depuis sa fondation reflète une croissance continue et substantielle. De 1933 à 1967, les dividendes ont presque quadruplé et ont donc aisément contrecarré la hausse de 153% de l'indice du coût de la vie au cours de la même période.

Au 30 juin 1968, l'actif total net de votre compagnie totalisait \$175,323,160. Il y avait alors 42,526,506 actions en circulation. A cette même date, le solde des profits réalisés sur les ventes de placement s'élevait à \$35,167,382 et, en plus, la valeur au marché des placements accusait une plus-value de \$49,328,115 par rapport à leur coût moyen.

Au cours des deux premiers mois de l'année, le prix ont baissé sensiblement sur les marchés boursiers canadiens et américains. Ils ont par la suite augmenté sur les deux marchés, mais la hausse des prix s'est avérée plus forte sur le marché canadien au cours du mois de juin.

Il semble que Canadian Investment Fund Ltd. soit le seul fonds mutuel canadien qui n'ait pas augmenté sa détention des valeurs américaines au cours des deux dernières années. Trois facteurs ont motivé une telle attitude: 1) une des politiques officielles de la compagnie préconise l'investissement dans les valeurs canadiennes principalement; 2) la compagnie estime qu'une telle politique, par opposition à des transactions de nature spéculative, offre d'excellentes occasions d'investissement à long terme; 3) l'investissement sur le marché canadien sert à promouvoir les meilleurs intérêts de l'économie canadienne et des actionnaires qui sont presque tous Canadiens. La politique fondamentale de Canadian Investment Fund, Ltd., souvent énoncée publiquement, consiste à maintenir un portefeuille d'abord composé d'un large éventail de valeurs boursières de premier ordre qui paient des dividendes, tout en protégeant le capital des actionnaires."

Bourse de Toronto

La liste s'est comportée à la hausse, hier, pour la 1ère fois depuis 8 séances

TORONTO — Les valeurs à la Bourse de Toronto ont manifesté une avance mercredi alors que la séance était la plus active depuis le 11 juillet.

La Bourse de New York était fermée et la remontée du marché dépendrait en partie du règlement du conflit de l'acier dans l'industrie américaine.

Dans les aciers, Stelco a avancé de 7-6 à 22 et Dofasco de 3-6 à 17-5-8.

Imperial Oil et Canadian Industrial Gas ont gagné chacun 1-4 à 70-7-8 et 181-2 respectivement. Consolidated Building a grimpé de 25 cents à \$3.45. Ashdown B a progressé de 1-3-8 à 14 et Imbrez de 7-8 à 15-7-8. Abitibi a perdu 1-8 à 8 après avoir rapporté une diminution de ses bénéfices pour le semestre.

Dans les pétroles, Canadian Superior a monté de 1-2 à 39-1-2 et Hudson Bay Oil and Gas de 1-2 à 38-1-2.

Banff a monté de 1-4 à 13-3-4. Inco a avancé de 1-4 à 42-1-4. Noranda a progressé de 3-4 à 50-3-4 et Hollinger de 5-8 à 31-1-8.

Parmi les aurifères, Patino ayant annoncé une forte augmentation de ses bénéfices a gagné 1-5-8 à 31-7-8. Kerr-Addison a progressé de 1-8 à 17-3-4 et Discovery de 10 cents à \$1.78.

L'indice des industrielles a gagné 89 à 165.93, celui des aurifères 68 à 19.92, celui des métaux de base 60 à 104.10 et celui des pétroles de l'Ouest 1.43 à 199.91. Les gains ont été emportés sur les pertes par 272 à 211.

COURS DU DOLLAR

Le dollar américain cédait 1-32 hier à la fermeté et cotait à \$1.07-1-4 en devises canadiennes.

La livre sterling était pour sa part inchangée et cotait à \$2.56-7-8.

ZELLER'S

Zeller's Limited
Avertissement relatif aux chèques de dividendes

AVIS est par les présentes donné qu'en raison de l'interruption du service postal au Canada, les chèques de dividendes sur les actions de capital-actions de la compagnie, payables le 1er août 1968 aux actionnaires inscrits dans les registres le 2 juillet 1968, ne pourront pas être mis à la poste pour les actionnaires résidant au Canada tant que le service postal normal ne sera pas rétabli.

Toutefois, tous les actionnaires dont les adresses enregistrées se trouvent dans les villes de Montréal ou de Toronto ou dans les régions environnantes, et qui désirent obtenir les chèques de dividendes auxquels ils ont droit avant la reprise du service postal normal, peuvent le faire en se présentant en personne ou par un mandataire autorisé, au second étage des bureaux de la Compagnie du Trust National Ltée., 1350 ouest rue Sherbrooke, à Montréal, P.Q., ou aux bureaux de la Compagnie du Trust National Ltée., 21 rue King, à Toronto, Ont., si leur adresse enregistrée est située dans cette ville ou les arrondissements. Dans chaque cas, un tel actionnaire doit présenter une preuve acceptable d'identité et dans les cas d'actionnaires représentés pour ce but par un mandataire, ledit mandataire devra présenter une preuve acceptable de son identité et de son mandat.

Le secrétaire,
Edmund G. Collard
Montréal, Québec le 31 juillet 1968

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

Avis aux actionnaires

Tant que le service postal sera interrompu, les chèques pour le dividende payable le 1er août 1968 pourront être réclamés par les actionnaires qui se présenteront en personne à la succursale de la Montreal Trust Company désignée ci-dessous pour la province où ils résident:

- | | | |
|--------------------|---------------------|--------------------|
| R.P. Dawson, C.A. | J.F. Lewis, C.A. | C.A. Poirson, C.A. |
| D.P. Atkins, C.A. | J.D. Hogg, C.A. | A. Galarneau, C.A. |
| D.H. Long, C.A. | G.R. Hogg, C.A. | J.M. Broome, C.A. |
| H.J. Goulet, C.A. | W.G. Hogg, C.A. | E.G. Wood, C.A. |
| P. Goulet, C.A. | L.A. Wright, C.A. | K.S. Vance, C.A. |
| L.L. Givette, C.A. | D.W. Smith, C.A. | B.T. Davy, C.A. |
| R.A. Ross, C.A. | M.B. Turcotte, C.A. | R.M. White, C.A. |

Alberta, Yukon - Edmonton
Colombie britannique - Vancouver
Manitoba, Saskatchewan - Winnipeg
Nouveau Brunswick, Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard - Halifax
Ontario (sauf le district de Hamilton) - Toronto
Québec - Montréal

Les résidents de la ville et du district de Hamilton pourront réclamer leur chèque à la succursale de la Montreal Trust Company à Hamilton.

Les actionnaires demeurant hors de ces centres, qui ne peuvent s'y rendre en personne et qui désirent faire envoyer le dividende à leur succursale bancaire, devront en aviser la succursale pertinente de la Montreal Trust Company par téléphone afin de prendre les dispositions nécessaires. Les chèques non réclamés seront expédiés aux actionnaires dès que le service postal reprendra.

Au même moment, le Rapport trimestriel aux actionnaires, normalement inclus avec le chèque de dividende, sera posté à tous les actionnaires.

Hamilton, Canada
J.W. Younger
le 1er août 1968
Secrétaire

NOMINATIONS CHEZ ROTHMANS



J. Anthony Gauntley



Roy H. Newton



Peter W. Bone

A l'occasion de la réorganisation de son département de marketing, la Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limited annonce les nominations suivantes: J. Anthony Gauntley—Vice-président des ventes, Roy H. Newton—Vice-président de la publicité, Peter W. Bone—Directeur des relations extérieures. Les opérations de ces départements seront administrées à partir du siège social de la compagnie situé à Toronto.

Bourse de Montréal

La place locale affichait, hier, une meilleure allure

La Bourse de Montréal a mis fin mercredi à sept jours consécutifs de baisse.

L'activité était modérée et l'indice global a avancé de 78 à 159.17. Les gains ont été emportés sur les pertes par 63 à 59.

Le règlement de la grève de l'acier aux Etats-Unis a sans doute contribué à cette avance du marché.

Parmi les industrielles, Imperial Oil a progressé de 1-3-8 à 70-3-4, Canadian Tire A de 1-3-8 à 58, Simpsons de 3-4 à 37-1-2 et Financial Collection de 1-4 à 16-3-8.

Corby B a régressé de 1-4 à 29-3-4 et Canada Malting de 1-4 à 18-3-4. Chrysler, Denison et Royal Trust ont tous perdu 1 à 67, 72 et 19 respectivement.

La Banque de Nouvelle-Ecosse a avancé de 3-4 à 20 et la Banque Canadienne Nationale de 5-8 à 11-1-2. Great Lakes Paper a monté de 1-2 à 17 et MacMillan de 3-8 à 23-1-8 après avoir annoncé une augmentation de ses bénéfices du second trimestre.

Bell Canada a augmenté de 1-2 à 44.

Sur le marché canadien, les pertes ont été emportées sur les gains par 40 à 34, Consolidated Pershcourt a grimpé de 25 cents à \$1.39 et Silver Regent de 6 cents à 59 cents.

À la présidence de Shell Canada Ltd

TORONTO (PC) — M. Harry Bridges, âgé de 52 ans, a été élu président de Shell Canada Ltd. Il succède à M. Paul L. Kartzke, qui retourne aux Etats-Unis où il s'occupe d'un travail spécial.

La Société Canadienne Steinberg

PARIS (AFP) — L'inauguration officielle du premier magasin de la chaîne des "Supermarchés-Montréal", filiale de la société canadienne Steinberg, s'est déroulée jeudi soir à Chambourcy, à proximité de Saint-Germain-en-Laye, dans les environs de Paris.

Le nouveau magasin, le plus vaste de son genre en France, érigé sur un terrain de 36 000 mètres carrés, occupe une surface de 2 300 m2 et dispose d'un parking pour 800 voitures.

M. François Bérart, président directeur général, a célébré et aboussié un effort de plusieurs années en présence de M. Jean Chapelaine, délégué général du Québec à Paris, de M. Roger Rousseau, ministre conseiller auprès de l'ambassade du Canada à Paris, de M. Gallienne, maire de Chambourcy et d'une nombreuse assistance.

Le premier édifice des "Supermarchés-Montréal" s'inspire évidemment de la technique de ses frères canadiens, mais il bénéficie de tous les perfectionnements qui ont été apportés à ceux-ci. En dehors des rayons d'alimentation et de produits d'entretien, on trouve un rayon de nouveautés, un bar, un comptoir bancaire, une laverie-teinturerie libre service, un atelier de réparation de chaussures, une fleuriste et un bureau de tourisme. Il disposera très prochainement d'une station-service avec lavage express des autos, ainsi que d'une agence de voyage. Le supermarché de Chambourcy présente, en outre, une supériorité sur ses homologues canadiens: rayons abondamment achalandés en vins et liqueurs. Un certain nombre de produits du Canada, tels le sirop d'érable, le beurre d'arachide, les langues de morue, etc. sont proposés à la clientèle française.

La société anonyme des Supermarchés-Montréal (dont 48% du capital appartient au groupe canadien Steinberg) va ouvrir en France deux établissements par an. Le prochain magasin doit être inauguré en octobre prochain à Valenciennes, dans la banlieue parisienne, et en février 1969, sera ouvert le premier établissement parisien en plein centre de la capitale, place de la République, sur l'emplacement du music-hall Alhambra. Un autre magasin doit être ultérieurement aménagé dans le XVème arrondissement de Paris.

COMPTABLES AGRÉÉS

<p>BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE</p> <p>Comptables agréés</p> <p>ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. ANDRÉ ROY, C.A. RONALD PERRON, C.A.</p> <p>2345 est. Bélanger Montréal 729-5226</p>	<p style="text-align: right;">Lucien Dahmé, C.A.</p> <p>Comptables agréés</p> <p>276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194</p>
<p>PROVOST & PROVOST</p> <p>Comptables agréés</p> <p>ROGER PROVOST, C.A. Syndic licencié</p> <p>ROLAND PROVOST, C.A.</p> <p>928 est. boul. St-Joseph 526-1661</p>	<p>VIAU & ROBIN</p> <p>Comptables agréés</p> <p>H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADRON, C.A. ALBERT H. VIAU, C.A. J. SERGE GERVAS, C.A. GERARD FOGEL, C.A. CLAUDE QUINTEL, C.A.</p> <p>4926 ave. Verdun Verdun 769-3871</p>

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

Jean Orligny, C.A.
Louis P. Marin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Poulin, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jacques Gervais, C.A.

Yves Normandin, C.A.
Paul F. Mallette, C.A.
Gilles Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
André Bouchard, C.A.
André Rousseau, C.A.

Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Marois, C.A.
André Roy, C.A.
Jean J. Lacroix, C.A.
Jean Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.H. Long, C.A.
H.J. Goulet, C.A.
P. Goulet, C.A.
L.L. Givette, C.A.
R.A. Ross, C.A.

J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. Hogg, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
M.B. Turcotte, C.A.

C.A. Poirson, C.A.
A. Galarneau, C.A.
J.M. Broome, C.A.
E.G. Wood, C.A.
K.S. Vance, C.A.
B.T. Davy, C.A.
R.M. White, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureau à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Fournier, C.A.
Albert Gagnon, C.A.
Benoit Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Caubère, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Levesque, C.A.
Pierre Larochette, C.A.
Enric Priolo, C.A.
Roland Levesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
André Levesque, C.A.
Gerard Mongeau, C.A.
Conrad Menard, C.A.
Pierre Legendre, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Gaston Brunson, C.A.

Lucien Bélaïr, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fournier, C.A.
Clement Fournier, C.A.
Pierre Levesque, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Richard Truchon, C.A.
Clement Ducharme, C.A

FORMATION D'UNE NOUVELLE COMPAGNIE DE PRODUITS DE CONSTRUCTION



N. Fenouillet, président de Worthington Construction Equipment Ltd., a été incorporé en tant que collaborateur étroit avec la MLW-Worthington Ltd., de Montréal, et la division d'équipement de construction de la Worthington Corporation, de Holyoke, Mass.

Monsieur Henry Valle, Président de MLW-Worthington Ltd., est Président de Worthington Construction Equipment Ltd. Monsieur Brian Fenouillet en est le Gérant Général et Monsieur Alain Matte le Gérant des Ventes.

La nouvelle entreprise canadienne est située au 1505 rue Dickson, à Montréal, elle fabriquera des compresseurs d'air mobiles et des outils pneumatiques pour contracteurs, qui doivent être vendus aux distributeurs à travers le Canada.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of Montreal stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'FONDS MUTUELS'.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data with columns for fund names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par Francis J. Dupont et Co.' and 'Titres au Comptoir'.

Indice à Montréal

Table of Montreal index data with columns for index names and values.

Indice à Toronto

Table of Toronto index data with columns for index names and values.

Valeurs mineures hors-liste

Table of minor stock values with columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'NOMINATION MORGAN, OSTIGUY & HUDON'.

NOMINATION MORGAN, OSTIGUY & HUDON

Morgan, Ostiguy & Hudon, agent de change et courtier en valeurs mobilières, annonce la nomination de monsieur Patrick S. Horgan au poste de directeur du Service de Gestion de Portefeuilles. C'est à Londres, en 1954, que monsieur Horgan commença sa carrière dans le domaine financier et il habite Montréal depuis maintenant dix ans.

Nomination chez KIPPEN & COMPANY INC.

M. Bruce Kippen président de KIPPEN & COMPANY INC est heureux d'annoncer la nomination de Jacques J. E. St-Jacques comme représentant enregistré de leur bureau de Montréal. M. St-Jacques a complété ses études au Collège Classique de Rouyn. Avant de s'associer à KIPPEN & COMPANY, il assumait la fonction de gérant d'une succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

CANADIAN BREVETED

Monsieur J.H. Devlin, président du conseil d'administration de Canadian Breweries Limited a annoncé aujourd'hui que Monsieur C.O. Dalton, vice-président exécutif de Canadian Breweries Limited, prendra sa retraite le 1er octobre 1968.

Monsieur Dalton est entré au service de Canadian Breweries en 1945 et a toujours occupé des postes importants à la direction au cours de sa carrière. Il a été président de Carling au Canada à partir de 1951 jusqu'à 1964, et depuis 1964, il était responsable de toutes les activités de Canadian Breweries au Canada.

Monsieur Dalton va continuer à aider la compagnie après sa retraite à titre de conseiller.

BANQUE CANADIENNE

Table of Canadian Bank stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATION MORGAN, OSTIGUY & HUDON



M. Bruce Kippen président de KIPPEN & COMPANY INC est heureux d'annoncer la nomination de Jacques J. E. St-Jacques comme représentant enregistré de leur bureau de Montréal. M. St-Jacques a complété ses études au Collège Classique de Rouyn. Avant de s'associer à KIPPEN & COMPANY, il assumait la fonction de gérant d'une succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Nomination chez KIPPEN & COMPANY INC.

M. Bruce Kippen président de KIPPEN & COMPANY INC est heureux d'annoncer la nomination de Jacques J. E. St-Jacques comme représentant enregistré de leur bureau de Montréal. M. St-Jacques a complété ses études au Collège Classique de Rouyn. Avant de s'associer à KIPPEN & COMPANY, il assumait la fonction de gérant d'une succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

CANADIAN BREVETED

Monsieur J.H. Devlin, président du conseil d'administration de Canadian Breweries Limited a annoncé aujourd'hui que Monsieur C.O. Dalton, vice-président exécutif de Canadian Breweries Limited, prendra sa retraite le 1er octobre 1968.

Monsieur Dalton est entré au service de Canadian Breweries en 1945 et a toujours occupé des postes importants à la direction au cours de sa carrière. Il a été président de Carling au Canada à partir de 1951 jusqu'à 1964, et depuis 1964, il était responsable de toutes les activités de Canadian Breweries au Canada.

Monsieur Dalton va continuer à aider la compagnie après sa retraite à titre de conseiller.

BANQUE CANADIENNE

Table of Canadian Bank stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

CANADIAN BREVETED



Monsieur J.H. Devlin, président du conseil d'administration de Canadian Breweries Limited a annoncé aujourd'hui que Monsieur C.O. Dalton, vice-président exécutif de Canadian Breweries Limited, prendra sa retraite le 1er octobre 1968.

Monsieur Dalton est entré au service de Canadian Breweries en 1945 et a toujours occupé des postes importants à la direction au cours de sa carrière. Il a été président de Carling au Canada à partir de 1951 jusqu'à 1964, et depuis 1964, il était responsable de toutes les activités de Canadian Breweries au Canada.

Monsieur Dalton va continuer à aider la compagnie après sa retraite à titre de conseiller.

BANQUE CANADIENNE

Table of Canadian Bank stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for professional and business cards, including contact information for Canada Dactylographe Inc. and Jean K. Malouf Inc.

ATTENTION CANADA DACTYLOGRAPHE INC

Advertisement for Canada Dactylographe Inc. services, including contact information and a list of services.

Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc.

Advertisement for Jean K. Malouf Inc. electrical services, including contact information and a list of services.

Le Gouvernement du Canada

Advertisement for the Government of Canada, including contact information for the Bank of Canada and a list of services.

Sévère avertissement de l'OEA aux E.-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire général de l'Organisation des États américains M. Galo Plaza, a lancé hier un dramatique avertissement aux États-Unis, en affirmant que l'attitude actuelle du congrès américain menace l'existence même de l'alliance pour le progrès.

Il existe une crise de confiance croissante parmi les nations latino-américaines quant à la volonté des États-Unis d'honorer les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'alliance pour le progrès", a souligné M. Plaza dans une déclaration faite au début d'une conférence de presse. "Cette crise a été accélérée par les récentes actions du congrès américain qui a réduit les fonds de l'alliance, et par la crainte étendue des Latino-Américains que le congrès ne parait pas envisager favorablement une nouvelle extension du niveau des engagements pris par les États-Unis en signant la charte de

Punta Del Este et la déclaration des présidents", a-t-il dit.

"Je peux dire que tout nouveau déclin de l'aide internationale, joint à la diminution des revenus que les nations latino-américaines obtiennent par leurs exportations et aux lourdes dépenses consacrées par les grandes puissances mondiales aux armements, qui ont pour effet direct de détourner des ressources de la tâche urgente du développement, pourrait se solder par un désastre", a poursuivi le secrétaire général. "car il existe des signes que les peuples d'Amérique latine, qui se tournaient vers l'alliance pour leur salut, commencent à désespérer, a-t-il dit; la jeunesse s'agite et s'impatiente devant le fossé croissant entre les nations développées et les sous-développées en termes non seulement de revenus mais aussi de progrès scientifique et technologique".

Nigeria: première grande puissance à le faire

Paris affirme le droit des Biafrais à l'autodétermination-Senghor: solution possible dans une formule confédérale

PARIS (AFP) — La France estime que le conflit Nigeria-Biafra ne peut plus être considéré comme une affaire intérieure, et que les instances internationales doivent être requises pour son règlement. Tel est le sens, que, de l'avis des observateurs, il faut attacher à la déclaration faite hier, par M. Joël Le Theule, ministre de l'Information, à l'issue du Conseil des ministres.

La prise de position du gouvernement français marque un net revirement de la politique qu'il avait jusqu'à présent suivie à l'égard du Biafra. Paris s'était, en effet, abstenu de toute initiative qui pût être assimilée à une approbation ou, tout au moins, à une acceptation de la sécession de la province du Biafra, de la fédération du Nigeria.

Pour se montrer neutres, les gouvernements occidentaux s'étaient pour la plupart, abstenus de fournir les moyens de sa défense au Biafra, contrairement de ce fait, de se procurer des armes de contrebande dans la mesure de ses possibilités d'achat et de transport. Aussi, l'ancienne région orientale de la fédération du Nigeria, est-elle, aujourd'hui, une terre de désolation où tout a été saqué, et où des hommes meurent de faim au rythme de 7 à 8.000 par jour.

La France, qui avait été la première des puissances occidentales à imposer l'embargo sur les fournitures d'armes aux belligérants, estime aujourd'hui que le problème humain que pose la guerre

au Biafra ne saurait être plus longtemps ignoré.

Une volonté d'affranchissement

Le gouvernement français, "fidèle à ses principes", estime que le conflit du Biafra "doit être résolu sur la base des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et comporter la mise en œuvre des procédures internationales appropriées", a déclaré le porte-parole du gouvernement, à l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu hier matin à l'Élysée.

"Le gouvernement français constate que le sang versé et les souffrances qu'endurent depuis plus d'un an les populations du Biafra démontrent leur volonté de s'affirmer en tant que peuple", a ajouté le porte-parole, qui donnait lecture d'une déclaration du conseil.

Senghor: un régime confédéral

PARIS (AFP) — M. Senghor, évoquant la politique du Sénégal au sujet de la guerre civile du Nigeria, a rappelé ses conseils aux deux parties pour négocier et arriver à un règlement, son appel en faveur de l'aide au Biafra, sa proposition de ressusciter la commission spéciale de l'O.U.A. pour suivre le problème. "Le nouveau Nigeria sera-t-il fédéral ou confédéral?", a interrogé M. Léopold Sédar Senghor. "Je pense que la solution consiste dans un régime qui soit entre les deux formules.

Je suis en vérité, au sujet de ce problème, d'un optimisme raisonné..."

Le président de la République du Sénégal, qui avait auparavant déjeuné avec M. Edgar Faure, a précisé qu'il avait examiné avec le ministre de l'Éducation nationale, "entre professeurs", les problèmes relatifs à la fermeture partielle de l'université de Dakar.

Lagos veut la capitulation

LAGOS — A quelques jours de l'ouverture de la conférence d'Addis-Abeba, l'impression prévaut à Lagos, que l'on approche du dénouement de la crise nigérienne mais les observateurs se montrent généralement pessimistes quant à un règlement politique du conflit au moment où, sur le terrain, les troupes fédérales resserrent leur étau autour du "bastion biafrais".

L'impatiencia des militaires du "front" est évidente. Ils s'attendent à recevoir le "feu vert" si la conférence d'Addis-Abeba ne débouche pas sur un règlement politique, règlement qui semble impliquer, aux yeux des observateurs à Lagos, une reddition pure et simple du colonel Ojukwu.

Certaines rumeurs laissent même entendre que les "éperviers" du "front" veulent passer à l'attaque avant la conférence. Rien, cependant, ne permet de le confirmer.

Nouvelles d'Amérique latine

Bolivie: la crise paraît s'aggraver; Mexique: retour au calme; Équateur: violentes manifestations étudiantes

LA PAZ (AFP) — Dans une déclaration faite mardi soir à La Paz, le président Barrientos a demandé aux paysans boliviens de s'armer et de se tenir prêts à s'enrôler dans l'armée.

Le président a en outre annoncé à la centaine de dirigeants paysans qui étaient venus l'entendre au palais "Quemado" que la bataille contre les éléments subversifs serait décisive et qu'il "appartenait aux paysans de prendre le pouvoir".

Ce discours est généralement considéré comme l'un des plus violents que le général Barrientos ait jamais prononcés depuis son arrivée au pouvoir. Il a suscité une certaine inquiétude dans divers milieux politiques.

Il était adressé à la masse paysanne de Bolivie, évaluée à 3 millions de personnes, soit près de 75% de la population du pays. Bien que cette masse paysanne soit, en majorité, composée d'aborigènes et d'alphabètes, elle n'en constitue pas moins un puissant facteur électoral.

Le général Barrientos a annoncé que le 2 août, "jour de l'Indien", des événements extraordinaires se produiraient. Il a ajouté que la "Rosca" (l'oligarchie bolivienne), représentant un plus grand danger pour le pays que le communisme lui-même.

"Mille, deux mille ou trois mille d'entre nous devront mourir, a notamment déclaré le président Barrientos, mais la révolution parviendra, en définitive, à tenir haut la bannière du paysannat". D'un ton dramatique, il a exhorté les paysans "à rentrer chez eux, mais à se tenir prêts que surgisse le danger. Les montagnes

trembleront et les forêts s'agiteront sous le souffle puissant du paysannat révolutionnaire" a-t-il conclu.

A l'issue d'une réunion entre le général Barrientos et le haut commandement militaire, le général Ovando, chef de l'état-major de l'armée, a affirmé, mardi soir, que la situation en Bolivie était artificiellement dramatisée.

Le président Barrientos avait reçu, un peu plus tôt dans la journée, une importante délégation d'agriculteurs. Ceux-ci lui ayant déclaré qu'ils "préparent leurs armes" en vue de défendre le gouvernement constitué, le chef de l'État avait répondu que "les masses rurales devaient se tenir prêtes, le fusil chargé".

Commentant cette déclaration, le général Ovando a déclaré qu'elle ne constituait qu'un simple appel à la vigilance.

De nombreux commentateurs politiques estiment que la "menace de mobilisation" de masses rurales, assortie de rumeurs sur une éventuelle démission du général Barrientos, a pour but d'influencer les partis afin qu'ils renoncent à réunir le parlement, comme le préconise le vice-président Siles Salinas.

Conflit avec le Congrès

La tension est montée brusquement mardi soir à La Paz, où les milieux d'opposition au président Barrientos prêtent à ce dernier l'intention de mettre le parlement en vacances et de se proclamer dictateur.

Selon ces milieux, la crise bolivienne — qu'avait déclenchée la fuite du ministre

de l'Intérieur, Antonio Arguedas au Chili, le 19 juillet dernier — est entrée dans sa phase critique.

Sa solution définitive pourrait intervenir dans les heures qui viennent.

Équateur: un mort dans des manifestations

QUITO (AFP) — Un mort — un étudiant — et plusieurs blessés ont été relevés mardi soir, à la suite de heurts entre les étudiants en grève du collège Alejo Lascano de Jipijapa (province de Manabí) et des policiers à cheval.

Cet affrontement avait pour objet, de la part des policiers, la libération du gouverneur de la province de Manabí, M. Argemiro Andrade Diaz, pris comme otage par les étudiants, alors qu'il venait d'arriver à Jipijapa pour tenter de résoudre le conflit survenu au collège Alejo Lascano. Les étudiants, soutenus par la population, exigent diverses améliorations de leur condition.

Le président de la République de l'Équateur, M. Otto Arosemena Gomez, a enjoint aux étudiants de libérer immédiatement M. Andrade Diaz.

Mexico: retour au calme

MEXICO (AFP) — L'accord intervenu mardi soir entre le maire de Mexico et les étudiants a abouti à l'évacuation totale par les militaires des locaux universitaires, sans qu'aucun incident grave ait été noté.

L'évacuation la plus importante a eu lieu dans l'école numéro cinq. Des que les soldats ont libéré les lieux, les étudiants en ont pris possession.



Sénégal: Senghor est très préoccupé par la réduction de l'aide de la France

PARIS (AFP) — "Je suis angoissé des conséquences de la crise française. Je suis étonné et peiné que la France ne maintienne pas le niveau de son aide au Sénégal", a déclaré M. Léopold Sédar Senghor, président de la République sénégalaise, à sa sortie de l'Élysée, après un entretien de trois quarts d'heure avec le général de Gaulle. "J'ai parlé au général avec franchise, a-t-il ajouté, et je suis sûr que le président de la République française tiendra compte de ce que je lui ai dit".

Le chef de l'État du Sénégal a ensuite insisté, en réponse aux questions des journalistes, sur l'importance primordiale du problème de la "détérioration des termes de l'échange". "Que mes amis de gauche, a-t-il déclaré, cessent de vitupérer le néo-colonialisme. Le néo-colonialisme, c'est la détérioration des termes de l'échange. Le problème du socialisme, aujourd'hui, n'est pas de supprimer les inégalités sociales à l'intérieur des pays, mais de supprimer les inégalités qui existent entre les nations. Le général de Gaulle comprend ce problème. Mais la note à payer, après la crise française, est lourde. Elle l'est aussi au Sénégal".

Egypte: pourparlers en cours sur le sort des navires bloqués à Suez

LE CAIRE (AFP) — M. Mohammed Hassan El Zayat, porte-parole officiel égyptien, a confirmé au Caire les informations publiées hier matin par le "Times" de Londres, au sujet des discussions entreprises entre les représentants du groupe d'assurances Lloyds et les autorités du Canal de Suez, en vue de la libération des 15 navires retenus dans le canal depuis juin 1967.

Après avoir dit qu'il convenait la position des représentants de Lloyds, M. Zayat a déclaré: "L'Égypte n'a pas l'intention de garder ces navires contre la volonté de leurs propriétaires, ni de s'en servir à des fins politiques".

"Israël a empêché l'Égypte de sonder le canal, et seule une étude technique de ce problème pourrait permettre aux autorités du canal, de décider de la direction que doivent suivre les navires pour le quitter", a-t-il ajouté.

France: réorganisation de l'O.R.T.F.; minimum de publicité autorisée

PARIS (AFP) — Le statut de l'O.R.T.F. ne sera pas modifié mais un certain nombre de changements seront apportés à ses structures, a déclaré le porte-parole du gouvernement, à l'issue du Conseil des ministres.

Le projet de réorganisation prévoit, notamment, l'assouplissement de la tutelle du ministère des finances, l'augmentation de la participation du personnel à la vie de l'Office et la réorganisation des effectifs, surtout en ce qui concerne les journaux télévisés et parés.

Une nouvelle composition du Conseil d'administration est également prévue.

Enfin, après avoir souligné que le fonctionnement du service des relations extérieures et de l'Office de coopération radiophonique (OCORA) serait révisé, le porte-parole du gouvernement a indiqué que la publicité à l'O.R.T.F. sera introduite sur la première chaîne, à partir du 1er octobre prochain. Sa durée ne dépassera pas deux minutes par jour, puis sera progressivement augmentée.

La situation reste fluide, à Bagdad

Irak: El Bakr cumule les fonctions de chef d'État et du gouvernement; El Nayef autorisé à résider au Maroc

BAGDAD (AFP) — Dans un bref communiqué, Radio-Bagdad a annoncé que le général Ahmed Hassan Al Bakr cumulerait désormais la charge de président de la république irakienne et les fonctions de chef du gouvernement.

Radio-Bagdad a fait suivre ce communiqué de l'annonce de "grandes manifestations d'appui qui se déroulent à l'heure actuelle dans la capitale irakienne en faveur du général Al Bakr et des membres du conseil de la révolution".

Aucun détail n'a été donné sur la composition du nouveau gouvernement.

El Nayef au Maroc

RABAT (AFP) — Le colonel Abdel Razzak El Nayef, ancien président du conseil irakien, est arrivé au début de l'après-midi à Rabat, à bord d'un avion militaire irakien.

Répondant à la demande du gouvernement de Bagdad, le gouvernement marocain autorisera l'ex-président du conseil irakien à résider provisoirement au Maroc.

Lutte de tendances

LE CAIRE (AFP) — Le coup de force qui s'est produit mar-

di après-midi à Bagdad est considéré par les observateurs du Caire comme le premier épisode de la lutte pour le pouvoir entre les officiers des différentes tendances qui ont participé il y a quinze jours au renversement du général Aref.

Le chef de file des baasistes de droite, le général Ahmed Hassan Elbakr, a réussi à éliminer ses adversaires et notamment les jeunes officiers nationalistes qui ont joué un rôle important dans le coup d'État du 17 juillet. Le général Bakr a été aidé par des officiers ayant apparemment la même tendance que la sienne dont le général El Takriti, qui semble avoir pris la tête de la dixième division blindée chargée de contrôler tous les points stratégiques de la capitale irakienne.

Les baasistes paraissent donc sortir vainqueurs de ce nouvel affrontement, mais on n'exclut pas au Caire de nouveaux développements et on fait remarquer que, selon des informations parvenues dans la capitale égyptienne, la formation du nouveau gouvernement — annoncée pour mercredi — n'est pas aussi aisée qu'elle le paraissait mardi soir.

Rôle du pétrole

Pour les mêmes observateurs cairotes, la politique pétrolière de l'Irak joue un rôle important dans ces nouveaux affrontements puisque les officiers écartés sont accusés par les baasistes de droite d'avoir osé proposer la suppression de la compagnie nationale des pétroles d'Irak au cours d'un récent conseil des ministres, proposition qui semble être à l'origine de la crise.

Le nouveau directoire

BAGDAD (AFP) — Le conseil de commandement de la révolution, qui avait pris le 17 juillet dernier la direction du nouveau régime irakien, ne comprend plus aujourd'hui que cinq membres (les généraux Abdel Razzak Nayef, qui était premier ministre, et Ibrahim Abdel Rahman Daoud, qui était ministre de la défense et commandant en chef, ont été démis de leurs fonctions par le coup d'État d'hier soir).

Les cinq membres du conseil de la révolution sont maintenant: le général Hassan Al Bakr (président de la République et commandant en chef de l'armée).

— Le général Salah Mahdi Ammache (ministre de l'Intérieur dans le gouvernement sortant).

— Le général Hardan Takriti (chef de l'état-major général).

— Le colonel Hamad Chehab (gouverneur militaire de la région de Bagdad).

— Le général de brigade Saadoun Ghaidan, commandant de la garde présidentielle.

le chameran plein ciel

Situé à 111, Côte Vertu entre l'Acadie et la Gare Vertu (métro du CN) visites de 1 h. à 9 h. samedi et dimanche 1 h. à 5 h. Téléphone 334-1863



D'ACCORD... VOUS ÊTES DYNAMIQUE! MAIS VOTRE LECTURE...?

Vous êtes invités à assister à une présentation gratuite de la méthode de Lecture Dynamique Evelyn Wood de renommée mondiale.

CE SOIR, le 1er AOÛT à 8 HRES 30 P.M.
à L'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
Début des cours: lundi soir, le 5 août

844-1941

S'il vous était impossible d'y assister et si vous désirez recevoir plus de renseignements au sujet des cours de groupe privés ou des cours de groupe spéciaux pour compagnies ou associations, signalez

institut de lecture dynamique evelyn wood

Plus de 100 Instituts aux États-Unis et au Canada

205 OUEST, RUE SHERBROOKE MONTREAL, P.Q. TEL. 844-1941
A proximité du Métro Place des Arts

LIRE ET CONNAÎTRE

AVIS AUX CONSIGNATAIRES

Les consignataires sont priés de se rendre aux bureaux des agents maritimes dont les noms sont inscrits ci-dessous, afin de se procurer leurs cartes d'avis, car les agents sont dans l'impossibilité de leur faire parvenir, à cause de la grève des postiers. La Fédération des Armateurs du Canada, sollicite, au nom des agents maritimes, votre collaboration, laquelle sera appréciée afin d'éviter l'encombrement des hangars du Port.

Nom de navire	Zone de chargement	Agent
LEARINA HILDEGARDE DIERENKAMP TRANSMICHIGAN	Continent	B & K Shipping Agency Ltd
"STOCKSUND" "PRINCESS MARIA"	Continent R.U.	Canadian Overseas Shipping Ltd.
"ALEX" "MOOSE JAW"	R.U./Continent R.U.	Canadian Pacific Steamships Ltd.
"NETANYA"	Méditerranée	Clarke Agencies
"GORDIAN" "SNELAND I"	Japon Continent	Federal Commerce & Navigation Co. Ltd.
"MANCHESTER MARINER" "TORONTO CITY" "MANCHESTER SPINNER"	R.U. R.U. R.U.	Furness Withy & Co. Ltd.
"ERNST MITTMAN"	Continent	Hurum Shipping & Trading
"LARS MELING" "SPICA"	Afrique S. & E. et Angola Continent	Kerr Steamships Ltd.
"CITY OF AUCKLAND"	Nouvelle Zelande	Manz Line Ltd.
KIROVSK "WHITE OCEAN" "KRAS NOUFINSK" "DALILIA" "ALAPAJEVSK"	Continent Australie La Havane Bresil Continent	March Shipping Agency Ltd.
CARRIGAN HEAD BATORY "CITY OF EASTBOURNE"	R.U. Pologne Asie	McLean Kennedy Limited
"VACCARES" "NOTOS" "MONTCLAM" "HERMION" "HOEGH ORRIS" "WOLFGANG RUSS" "MAGDALENA REITH"	Méditerranée Méditerranée Méditerranée Japon Extrême-Orient Continent Méditerranée	Montreal Shipping Co. Ltd.
"TOBIAS MAERSK"	Extrême - Orient	Robert Reford Co. Ltd.
"SUNCORONA" "SOMERVILLE"	Caribes	Saguenoy Shipping Ltd.
"FLYING SPRAY" "MARINERO"	Méditerranée Amérique du Sud	Shipping Limited
TOPDALSFJORD	Scandinavie	Swedish Atlantic Line
"STEINTOR"	Extrême - Orient	Transworld Shipping Ltd.

La Fédération des Armateurs du Canada donne ces informations de la part de tous ses membres, afin d'assurer un travail efficace et ininterrompu dans le Port de Montréal et continuera ce service jusqu'à ce que la grève des postiers soit réglée.

Les consignataires sont priés de consulter cette annonce chaque jour, jusqu'à nouvel avis.

FÉDÉRATION DES ARMATEURS DU CANADA INC.